FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1893 — N° — 63

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 21 décembre 1893, à 1 heure

PAR

PAUL POMPIDOR

Né à Narbonne (Aude) le 16 décembre 1862

Ancien interne des hôpitaux

RELATION

D'UNE

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA

EN BRETAGNE EN 1892

Président : M. BROUARDEL, *professeur*.

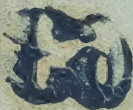
Juges : MM. { JOFFROY *professeur*.
BALLET et CHANTEMESSE, *agrégés*.

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1893



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1893 — **THÈSE** N° —



POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 21 décembre 1893, à 1 heure

PAR

Paul POMPIDOR

Né à Narbonne (Aude) le 16 décembre 1862

Ancien interne des hôpitaux

RELATION

D'UNE

ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA

EN BRETAGNE EN 1892

Président : M. BROUARDEL, *professeur*.

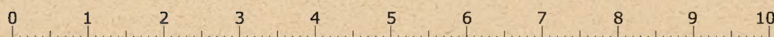
Juges : MM. { JOFFROY *professeur*.
BALLET et CHANTEMESSE, *agrégés*.

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1893



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. BROUARDEL
Professeurs	MM.
Anatomie	FARABEUF.
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale	DIEULAFOY. DEBOVE.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE.
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL.
Opérations et appareils	TERRIER
Pharmacologie	POUCHET.
Thérapeutique et matière médicale	HAYEM.
Hygiène	PROUST.
Médecine légale	BROUARDEL.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LABOULBENE.
Pathologie comparée et expérimentale	STRAUS.
Clinique médicale	G. S E. POTAIN. JACCOUD. N...
Clinique des maladies des enfants	GRANCHER.
Clinique des maladies syphilitiques	FOURNIER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	N.
Clinique des maladies nerveuses	CHARCOT.
Clinique chirurgicale	LE FORT. DUPLAY. LE DENTU. TILLAUX.
Clinique ophtalmologique	PANAS.
Clinique des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	TARNIER. PINARD.

Professeurs honoraires.

MM. SAPPEY, PAJOT, REGNAULD et VERNEUIL.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.	MM.	MM.
ALBARRAN.	DELBET.	MARFAN.	RETTERER.
ANDRE.	FAUCONNIER.	MARIE.	RICARD.
BALLET.	GAUCHER.	MAYGRIER.	ROGER.
BAR.	GILBERT.	MENETRIER.	SCHWARTZ.
BRISSAUD.	GLEY.	NELATON.	SEBILEAU.
BRUN.	HEIM.	NETTER.	TUFFIER.
CHANTEMESSE	JALAGUIER.	POIRIER, chef des travaux anatomiques	VARNIER.
CHARRIN.	LEJARS.	QUÉNU.	VILLEJEAN.
CHAUFFARD.	LETULLE.		WEISS.
DUJERINE.			

Secrétaire de la Faculté: M. Ch. PUPIN.

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A LA MÉMOIRE DE MON FRÈRE

A MA SOEUR

A MA FAMILLE

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR BROUARDEL

Doyen de la Faculté de Médecine
Membre correspondant de l'Institut

INTRODUCTION

Délégué en Bretagne par Monsieur le Ministre de l'Intérieur ; pour prendre, de concert avec les municipalités, des mesures contre l'épidémie cholérique qui sévissait à la fin de l'année 1892 ; — nous y avons recueilli un certain nombre d'observations et de faits où nous avons cru trouver les éléments d'un chapitre de quelque intérêt pour l'histoire des épidémies de choléra.

Nous avons pu suivre l'épidémie pas à pas dans tous ses foyers, déterminer dans chacun d'eux la raison de chacun des cas. C'est à cause de cette enquête étiologique serrée que nous publions cette relation ; elle sera sur une échelle assez vaste une démonstration, ajoutée à tant d'autres anciennes, de la filiation et de l'enchaînement des cas cholériques un à un dans des milieux pauvres où l'encombrement et la misère multiplient les dangers de la contagion.

Après la contagion directe, mais bien loin derrière elle nous retrouverons l'action de l'eau. — Quelques foyers à Lorient (Merville Kerentrech) ont une origine nettement hydrique.

Nous relaterons ici l'épidémie de Lorient et de ses environs, épidémie qui d'ailleurs est l'épisode le plus saillant du choléra de 1892 en Bretagne.

En étudiant en particulier chacun des foyers, nous mettrons en relief avant tout les conditions étiologiques et de propagation.

Nous exposerons enfin les moyens prophylactiques employés en faisant ressortir leur influence sur la marche du choléra en Bretagne.

Avant de commencer ce travail nous sommes heureux d'adresser un public remerciement aux maîtres qui nous ont prodigué leurs savants conseils au cours de nos études médicales.

M. le Dr Schwartz, chirurgien à l'hôpital Cochin, dont nous avons été pendant deux ans l'interne, a été pour nous le plus bienveillant des maîtres ; qu'il nous permette de lui exprimer toute notre reconnaissance, et lui renouveler ici l'assurance de notre entier dévouement.

Nous garderons à notre excellent maître, M. le Dr Jules Simon, médecin à l'hôpital des Enfants Malades, une très vive reconnaissance pour le précieux enseignement qu'il nous a donné, et pour l'affection et la sympathie qu'il nous a témoignées en maintes circonstances.

Que M. le Dr Blum, chirurgien à l'hôpital Saint-Antoine, et M. le Dr Barié, médecin à l'hôpital Tenon, soient assurés de notre reconnaissance pour leurs excellentes leçons et l'intérêt plein de bonté qu'ils ont bien voulu nous marquer.

M. le Dr de Saint-Germain, chirurgien à l'hôpital des Enfants-Malades, nous a instruit dans la pratique de l'orthopédie avec une attention toute particulière. Nous ne saurions trop le remercier de sa bienveillance constante.

Nous prions nos autres maîtres dans les hôpitaux, MM. Walther, Routier, Delpeuch, Marfan, ainsi que nos premiers

maîtres de la Faculté de Montpellier, de recevoir le témoignage de notre profonde gratitude.

Nous ne saurions trop remercier M. le Dr Thoinot qui nous a donné l'idée première de ce travail et dont les conseils et l'inépuisable obligeance nous ont été si précieux.

Que Monsieur le professeur Brouardel qui nous fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse veuille bien agréer l'hommage de notre sincère gratitude.

maîtres de la Faculté de Montpellier, de recevoir le témoignage de notre profonde gratitude.

Nous ne saurions trop remercier M. le Dr. [illegible] qui nous a donné l'idée première de ce travail et dont les conseils et l'inépuisable obligeance nous ont été si précieux.

Que Monsieur le professeur [illegible] qui nous fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse, veuille bien agréer l'hommage de notre [illegible] gratitude.

CHAPITRE PREMIER

Marche générale de l'épidémie. — Topographie et Statistiques

La marche générale de la petite épidémie que nous allons relater a été simple.

Le choléra s'est tout d'abord montré à Lorient (3 octobre). Un certain laps de temps s'est écoulé entre les premiers cas et le développement des cas ultérieurs.

Nous étudierons dans un chapitre spécial l'origine pleine d'obscurité de cette épidémie.

Le choléra existait à Lorient avant la constatation officielle du premier cas ; cette date de l'apparition de la maladie n'est que la confirmation d'une situation qu'on ne pouvait plus méconnaître.

Le 25 octobre le choléra est constaté partout, aussi bien à Lorient qu'en Plœmeur et en Caudan.

C'est à Lorient qu'a été importé le germe de la maladie. Le choléra a sévi avec intensité dans les faubourgs (Merville Kerentrech) ; et de cette ville il s'est repandu dans les communes voisines.

Les villages atteints au début de l'épidémie en Plœmeur ; en Caudan ont des relations quotidiennes avec Lorient, ils sont habités par des ouvriers travaillant au port ou à l'Arse-

nal, et par des journaliers qui se rendent dans cette ville. Ce sont ces personnes qui ont surtout été atteintes, et les premières atteintes.

L'épidémie a progressé lentement dans ces deux communes. Cette lenteur de diffusion peut s'expliquer par l'isolement des localités très-disséminées sur un vaste territoire, et les relations très-peu actives qu'elles ont entre elles et avec Lorient, relations que la saison d'hiver entravait aussi peut-être.

Mais si le fléau est ainsi arrêté au nord et à l'est dans sa marche extensive, il se propage vers la Côte.

Il gagne successivement le 7 novembre la commune de Riantec; le 18 novembre la commune de Port-Louis ; le 1er décembre la commune de Gâvres.

Les habitants des villages contaminés, pêcheurs ou pêcheuses, viennent chaque jour vendre leurs poissons à Lorient. Un seul regard jeté sur la carte indiquant la situation de ces villages, et faisant ressortir combien les voies de communications sont faciles, en dira plus qu'une longue description.

Dans chacune de ces communes, autour de cas venus de Lorient, se créent par contagion directe des foyers plus ou moins importants. Dans quelques localités, outre les irradiations de Lorient on voit ce que nous pourrions appeler des *irradiations intérieures* ; tel est le cas de Riantec où les hameaux contaminés ont réagi les uns sur les autres.

Quelques cas aussi ont été constatés à Hennebont le 13 novembre; et un foyer erratique s'est créé à Belle-Ile 16 décembre.

Tous ces foyers ont été sans exception des *émanations*



Carte de la région contaminée.

directes du foyer cholérique de Lorient ainsi que le détail le montrera nettement.

En dehors de ces localités, massées toutes en un point restreint du Morbihan, on n'a pu relever que quelques cas suspects à Guemené;— Sarzeau;— Vannes (Morbihan, arrondissement de Vannes).

Quelques cas de choléra ont été signalés à Nantes et dans le Finistère (asile de Quimper et Briec petit village situé à 17 kilomètres de Quimper); mais là encore l'épidémie a été peu redoutable et ne mérite guère qu'une simple mention.

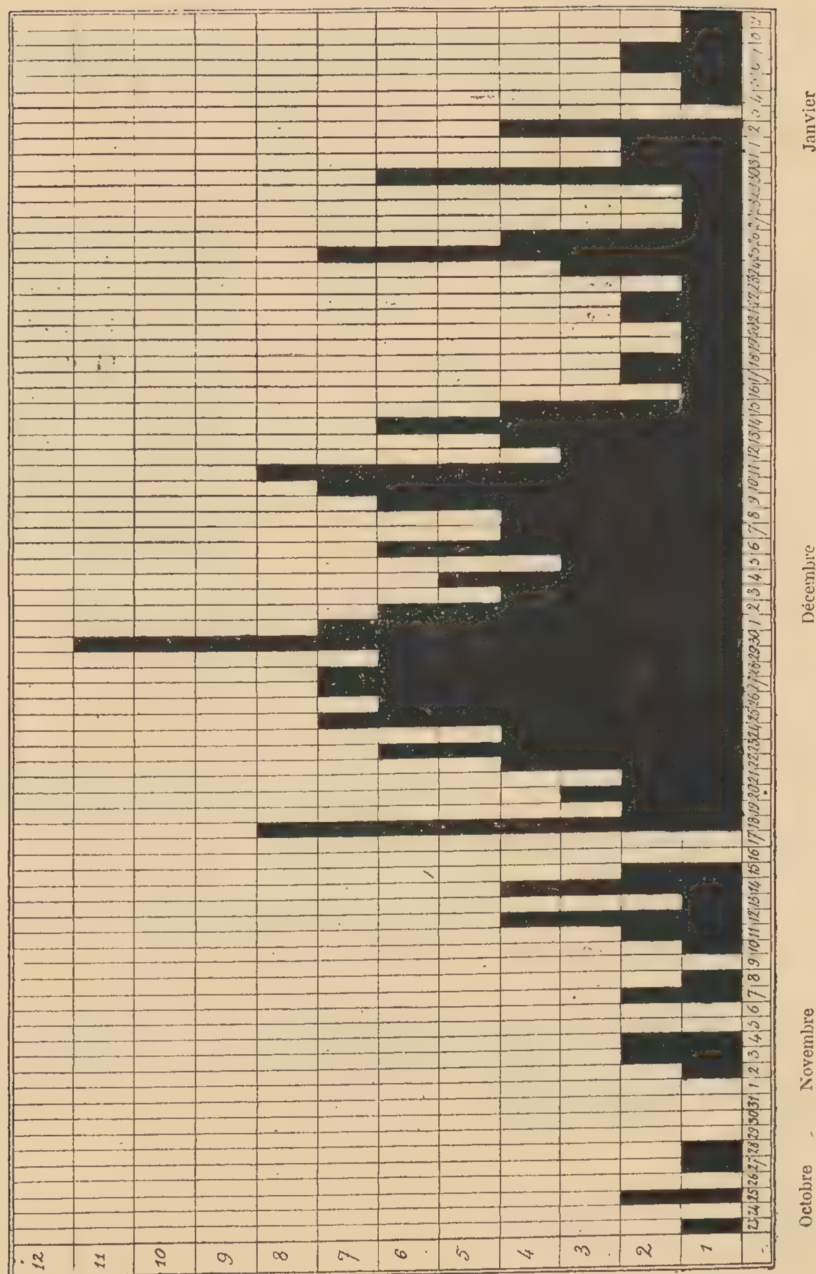
Si nous suivons d'après les dates la marche de l'épidémie nous obtenons le tableau suivant.

20 octobre	commune de Plœmeur.
27 octobre	commune de Caudan.
7 novembre	commune de Riantec.
13 novembre	commune d'Hennebont.
18 novembre	commune de Port-Louis.
1 décembre	commune de Gâvres.
16 décembre	Belle-Ile.

L'épidémie acquiert son maximun d'intensité le 30 novembre, puis décroît peu à peu à Lorient. Le 31 décembre on ne constate aucun cas nouveau dans cette ville; — mais les foyers suburbains sont encore en activité.

Notre intention étant comme nous l'avons dit, de décrire seulement l'épidémie de Lorient et de ses environs, nous nous bornerons à la relation des faits épidémiques de novembre à janvier 1893; — écartant ainsi la longue traînée de petites explosions qu'a laissée après elle l'épidémie principale, et dont le lecteur ne tirerait aucun profit réel.

Tableau des décès survenus au cours de l'épidémie de 1892-1893.



La statistique générale de l'épidémie pendant cette période de temps est pour Lorient et les Communes environnantes : 667 cas environ et 231 décès qui se repartissent de la façon suivante :

Lorient ville et faubourgs (Kerentrech Merville)	264 cas	99 décès
Plœmeur	42 cas	16 décès
Caudan	58 cas	25 décès
Riantec	181 cas	50 décès
Hennebont	52 cas	17 décès
Port-Louis	41 cas	14 décès
Gàvres	23 cas	7 décès
Belle-Ile	6 cas	3 décès
	667 cas	231 décès

L'épidémie a frappé à Lorient toutes les parties de la commune :

Lorient-Ville.

Merville, avec la nouvelle ville.

Kerentrech.

On a constaté au total 264 cas et 99 décès — ce qui donne en établissant la proportion de mortalité pour 10,000 habitants = 23,6.

Lorient-Ville a eu 70 cas — 25 décès, ce qui pour 23,355 habitants donne une proportion de mortalité pour 10,000 = 10,7.

Merville et la nouvelle ville ont eu 51 cas — 25 décès, ce qui pour 9,416 habitants donne une proportion de mortalité pour 10,000 = 26,6.

Kerentrech a eu 143 cas — 49 décès, ce qui pour 9,345 habitants donne une proportion de mortalité pour 10000 = 54, 6.

En Plœmeur il s'est produit 42 cas 16 décès se repartissant dans les villages de Kerjulaude, Keriado, Calvin, Rouho, Manio, Kersabiec, petits foyers d'ailleurs sans importance se rattachant à l'épidémie de Lorient.

La commune de Riantec d'une population totale de 5,717 habitants comporte une assez vaste étendue de territoire sur laquelle sont disseminés un grand nombre de centres de population.

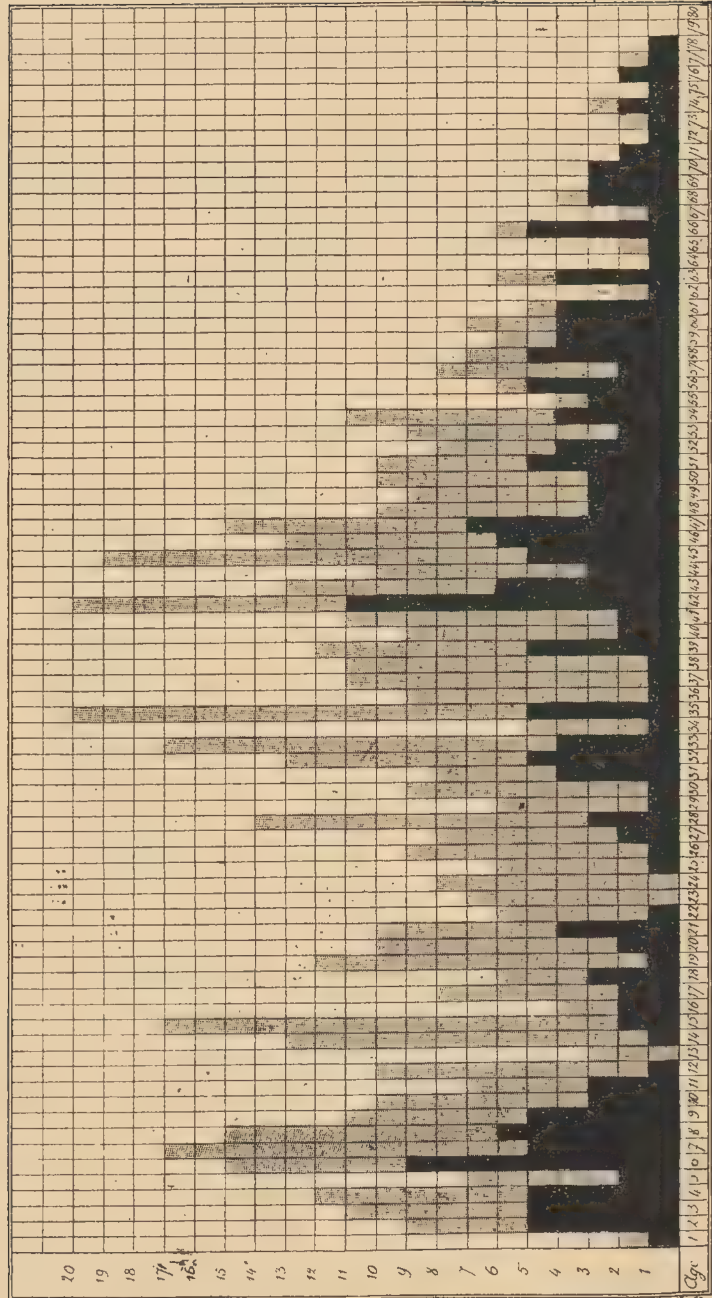
Parmi ces agglomérations ont été atteints :

	cas	décès	date du début
Locmiquelic......	93	21	7 novembre
Kerner..........	32	9	11 novembre
Riantec (bourg)...	41	14	25 novembre
Kerderff.........	8	3	2 décembre
Nezenel..........	1		3 décembre
Tidiano..........	1	1	25 décembre
Groas Carnac.....	1	1	26 décembre
Penmané.........	1		30 décembre
Quatre-vents.....	2		6 janvier
Dreff............	1	1	8 janvier
	181	50	

Tous les âges ont été atteints ; si nous établissons le relevé par âge des cas de choléra, nous constaterons que le maximum de fréquence s'est produit de 25 à 55 ans.

Les enfants, les vieillards n'ont pas été épargnés.

Tableau de la mortalité et de la morbidité par âge.



Dans le cours de cette épidémie, et surtout dans les villages, ce sont les femmes et les enfants qui ont été le plus particulièrement frappés.

Si nous recherchons les causes de cette prédominance nous les trouvons dans les relations plus intimes, plus suivies de ces personnes avec les malades.

CHAPITRE II

Etiologie

Nous aborderons ici la question du mode de propagation du choléra ; — question si étroitement liée aux intérêts de la santé publique.

C'est en mettant en relief les particularités importantes dans les débuts et la marche d'une épidémie ; en s'en tenant aux faits non douteux, constatés d'une manière évidente que l'on peut établir le mode de transmission de la maladie.

Nous envisagerons surtout les deux principaux agents de diffusion du germe cholérique : *La contagion directe ou médiate* ; — *L'eau de boisson*.

L'eau donne, on le sait, des épidémies massives ; la contagion directe des épidémies en filière. Le rôle de l'eau est ici borné, tous nos foyers sont des foyers en filière continue.

Nous ferons ressortir enfin les circonstances qui ont favorisé le développement du choléra en Bretagne.

Nous n'avons recueilli aucun fait démontrant la propagation du choléra par l'air et pouvant appuyer cette hypothèse émise par quelques auteurs.

Cette étude sera divisée de la façon suivante :

1° *Rôle de la contagion directe ou médiate* ;

2° *Rôle de l'eau.*

§ 1. — Contagion directe

C'est surtout au début des épidémies dans des cas peu nombreux, isolés dans de petites localités que l'on peut épier le mode de propagation de la maladie.

Le rôle de la contagion directe dans l'épidémie de Bretagne a été capital.

Les petites localités n'ont été envahies que du jour où une personne est arrivée leur apportant le germe de la maladie.

L'épidémie éclate alors, et sévit avec une intensité plus ou moins grande. Les premiers cas apparaissent chez des individus qui ont été en rapports assidus avec le malade. Dans les petits villages surtout, dès qu'une personne est malade ; parents, voisins, amis accourent aussitôt auprès d'elle, stationnent longuement dans la chambre, s'offrent pour donner des soins, manient sans précautions les vêtements, linges ou autres objets souillés par les déjections et qui traînent souvent partout ; ils sortent enfin sans se laver les mains. Parfois la majeure partie des habitants du village a visité le malade. Les enfants sont naturellement amenés, et nous verrons que dans beaucoup de localités les chaînons de la chaîne de transmission s'est faite par les enfants.

Cette habitude déplorable, partant d'un sentiment très-humain, est fort répandue en Bretagne ; elle n'a pas peu contribué à répandre le choléra.

De nombreux exemples de petites épidémies de famille ont évolué sous nos yeux, et l'enquête nous a toujours permis de reconnaître que le germe avait été importé d'un foyer constaté.

Il est difficile de se rendre compte de l'insalubrité des villages de Bretagne, si on ne l'a pas directement constatée ;

et ces quelques notes ne pourront que faiblement donner une idée des progrès qui restent à accomplir au point de vue hygiénique dans les campagnes bretonnes.

Les habitations mal aérées, malpropres, se composent d'une seule pièce, au sol battu, qui sert à la fois de chambre et de cuisine. La famille toujours nombreuse n'a pour se coucher qu'un nombre restreint de lits, et plusieurs personnes occupent la même couche.

De la paille brisée ; pas de draps, quelques nippes composent très-souvent le lit. Le malade partage donc très fréquemment la couche commune. Parfois même les malades sont couchés au fond d'une sorte d'alcove « *coffre breton* » véritables armoires en bois sculpté, dont on conçoit sans peine les grands inconvénients.

L'encombrement qui est la règle dans les misérables habitations de Bretagne a été une cause puissante de diffusion pour le choléra.

A côté de ces grandes causes de dissémination : *vie en commun* ; — *encombrement* ; — *malpropreté* ; — *odieuse négligence à l'égard des immondices* que nous constaterons toujours, nous devons faire entrer en ligne de compte certaines causes qui nous ont paru favoriser la propagation de l'épidemie en créant une prédisposition spéciale ; nous voulons parler de l'*alcoolisme*, de la *sénilité*, et de la *misère*.

De tout temps on a signalé l'influence funeste de l'alcoolisme, et ce fait si vrai a été constaté une fois de plus en Bretagne. Certaines idées de la population sur la manière de se soigner en temps d'épidemie ; ou de soigner les malades, ont contribué à augmenter les excès de liqueurs alcooliques, bien assez fréquents en temps normal.

Les personnes âgées, ou débilitées par des maladies antérieures ; celles affaiblies par la misère, si grande dans ces milieux bretons, ont été les plus fréquemment et les plus gravement atteintes.

Il faut cependant reconnaître que les individus bien portants, à constitution vigoureuse n'ont pas été à l'abri de la maladie.

Les personnes aisées, se nourissant convenablement, offrant grâce aux conditions de bien-être une résistance plus grande, et, dont l'hygiène, était moins rudimentaire, ont en général échappé au fléau.

Pouvons nous enfin relever comme cause ayant eu une influence, — bien légère nous l'avouons, — sur la gravité des cas, la soumission à la fatalité qu'il nous a été donné d'observer maintes fois chez les paysans bretons ?

Lorient-Ville.

L'épidémie dans Lorient-Ville a été disséminée avec deux foyers principanx, foyers correspondant pour ainsidire aux deux extrémités du port, l'un ruelle des Quais et rue des Bons-Enfants, l'autre rue de la Comédie.

Un premier cas de choléra a été signalé le 3 novembre 1892 au n° 8 de la ruelle des Quais, ruelle qui aboutit d'une part à la rue de la Comédie, d'autre part au cours des Quais.

La malade, femme Hellegou..., âgée de 49 ans ménagère, est transportée à l'hospice où elle ne tarde pas à se rétablir.

Rentrée en son logement elle contracte à nouveau la maladie et meurt le 10 décembre après avoir contagionné ses deux fils qui guérissent.

Les nos 10 et 6 sont pris les 20 novembre et 8 décembre.

Dans ces trois maisons contigües il se produit 7 cas, 3 décès.

		date du 1er cas		
Ruelle des Quais	nos 8	3 novembre	4 cas	1 décès
	nos 10	20 novembre	1 cas	1 décès
	nos 6	8 décembre	2 cas	1 décès
			7 cas	3 décès

La petite rue des Bons-Enfants, rue voisine de la ruelle des Quais, aboutit aussi dans la rue de la Comédie. — Le choléra a été constaté au n° 5 le 18 novembre. Ce cas suivi de décès se rapporte à une nommée Golv... femme Le Lam... âgée de 58 ans, journalière, dont le fils âgé de 15 ans est atteint le 19 novembre.

Au n° 7 deux voisins Brier... Mathurin, 51 ans, et sa femme, Le Sta... femme Brier..., 40 ans, qui ont visité la famille Le Lam... tombent malades le 22 novembre et meurent le 26.

Un ami du fils Le Lam... le nommé Le Ba... Joseph, âgé de 10 ans est atteint le 22 novembre au n° 14 ; il guérit rapidement.

Enfin au n° 3 un gardien du port Dre... Henri 41 ans, frappé le 4 décembre est transporté à l'hospice maritime.

		date du 1er cas		
Rue des Bons Enfants	n° 5	18 novembre	2 cas	1 décès
	n° 7	22 novembre	2 cas	2 décès
	n° 14	22 novembre	1 cas	
	n° 3	4 décembre	1 cas	
			6 cas	3 décès

Ce qui donne pour ce petit foyer 13 cas — 6 décès.

Le second foyer est situé à l'extrémité nord-ouest de la rue de la Comédie. Au n° 7 de cette rue le nommé Mori... Achille âgé de soixante-quatre ans, couvreur, était atteint le 10 novembre et mourait le lendemain, après avoir présenté les symptômes du choléra.

Dans cette seule demeure trois nouveaux cas se produisent : le 14 novembre Con... Marie-Joseph, 4 ans, tombe malade et meurt le 15. — Sa mère est atteinte le 25 et succombe le 30 novembre ; elle contagionne une voisine la femme Botsc... 47 ans qui meurt le 2 décembre.

Dans cette même rue les n°s 2, 6, 12 ont été frappés les 29 novembre; 12, 20 et 31 décembre. On a constaté dans ces quatre maisons très voisines les unes des autres. 8 cas, 6 décès.

		Date le 1er cas		
Rue de la Comédie	n° 7	10 novembre	4 cas	4 décès
	n° 2	29 novembre	1 cas	
	n° 6	12 décembre	1 cas	1 décès
	n° 12	20 décembre	2 cas	1 décès
			8 cas	6 décès

Un autre petit foyer à signaler rue du Port a donné 3 cas, 1 décès.

Rue du Port	n° 11	8 novembre	1 cas	
	n° 6	20 novembre	1 cas	1 décès
	n° 8	30 novembre	1 cas	
			3 cas	1 décès

Dans la propagation du choléra de Merville, et Kerentrech deux causes ont joué le rôle important ; l'une est la *conta-*

gion directe dans des agglomérations, véritables cités ouvrières, où tous vivent pour ainsi dire en promiscuité ; l'autre est *l'eau*. . . . . . .

Deux agglomérations principales, foyers intenses de choléra à Kerentrech, méritent une description.

La *Côte d'Alger*.

La *Cour Boursicot*.

Côte d'Alger. — On y a compté 13 cas, 6 décès. Bâtie sur le Scorff à quelques mètres d'un égout qui est découvert à marée basse, mais que la municipalité fait en ce moment prolonger en pleine mer, la côte d'Alger est un vaste bâtiment à 2 étages, habité par 32 ménages comprenant 117 personnes. Les logements très misérables et humides sont occupés par de nombreuses familles. Ils sont formés d'une seule pièce, servant à la fois de chambre et de cuisine, qui ne reçoit le jour que par la porte.

Le sol est la terre battue. — Un lit formé de paille est occupé par plusieurs membres de la famille.

Cour Boursicot. — On y a compté 18 cas, 6 décès.

C'est une sorte de cité aboutissant d'une part rue de Brest, d'autre part rue Saint-Louis.

De forme rectangulaire elle est bordée sur ses longs côtés de maisons basses, habitées par une population misérable. Le sol de la cour est incliné de gauche à droite. Au centre se trouvait un puits, comblé depuis, dont l'eau servait au début de l'épidémie aux besoins ménagers et parfois à la boisson des habitants.

A gauche du puits, sur un plan plus élevé et distant d'un mètre environ, se trouvent des cabinets d'aisance. Les liquides

de la tinette trop pleine et non étanche venaient en s'écoulant entourer le puits.

Un ruisseau dans un état de délabrement complet s'étend d'une extrémité à l'autre de la cour : situé sur la partie élevée de la cour à gauche et au-dessus du puits, il conduisait les eaux ménagères, que l'on jetait sur le seuil de la porte, autour du puits.

A l'autre extrémité de la cour se trouve un autre cabinet.

La cour Boursicot renferme 52 ménages, soit 250 personnes. Le logement de ces ménages d'une malpropreté repoussante, se compose comme à la côte d'Alger, d'une seule pièce. Les eaux de l'évier sont jetées sur le seuil de la porte et dans la cour qui est transformée en un bourbier infect.

Ajoutons enfin que des cas se sont produits disséminés dans Merville et Kerentrech, ne paraissant offrir aucune relation avec les cas en traitement et où le rôle de l'eau n'est pas manifeste. En relevant la profession nous constatons que les personnes atteintes sont des ouvriers travaillant au port ou des ménagères allant en journée.

Plœmeur

Le choléra a été constaté en Plœmeur le 20 octobre. C'est dans le petit village de *Kerjulaude* sur la route de Lorient au bourg de Plœmeur que le premier cas a été signalé.

Marie-Louise Le G... veuve Blanch..., blanchisseuse, 53 ans, est tombée malade le 20 octobre en revenant de Lorient, où elle se rendait très souvent.

Deux voisines qui l'avaient visitée, la veuve Lib... 53 ans, et la femme Dag... née Lib..., 33 ans, sa fille, habitant un

taudis vitré dans la cour de la maison contaminée tombent malades.

La mère frappée le 22, et soignée par sa fille, meurt le 23. La fille s'alite le 24 et meurt le 25.

Ajoutons incidemment, et d'après le rapport du Dr Pedrono médecin des épidémies, que à côté de la pièce occupée par la femme Libo..., et séparée d'elle par une cloison en planches, une autre chambre avait été transformée, sans autorisation, en une tuerie d'une installation absolument primitive.

Ces deux femmes très-adonnées à la boisson furent emportées en quelques heures.

TABLEAU I

(1) Veuve Blanch... 53 ans.	(2) Veuve Lib... 53 ans voisine Décès 23 octobre	(3) femme Dago... née Lib... 33 ans, fille de (2) décès 25 octobre.

A l'exception du petit foyer de Kerjulaude, le choléra n'a envahi de la commune de Plœmeur que les villages situés aux confins de la commune de Lorient et principalement : *Keriado, Calvin, Rouho.*

Les limites de Kerentrech-Lorient et de ces petits villages sont si peu marquées, qu'il existe des rues dont une rangée de maisons est dans Lorient, et l'autre rangée en Plœmeur-Calvin.

Parfois même l'espace d'une maison sépare seul Calvin de Kerentrech-Lorient. Il en est de même pour le Rouho. Le village de Keriado dont Manio ; Pleneno ; St-Armel ; Kersabiec ; peuvent être considérés comme des sections est contigüe à Calvin.

Cette fusion pour ainsi dire de Calvin ; le Rouho ; Keriado ; et Kerentrech-Lorient, peut permettre de ne considérer en ces points qu'un seul grand foyer. Et en fait c'est la seule partie du territoire de Plœmeur qui ait été frappée par l'épidémie.

Ces villages sont habités, nous l'avons dit, par des ouvriers du port ou des journaliers se rendant à Lorient.

Nous retrouvons ici comme ailleurs la même marche de l'épidémie, envahissant une demeure y frappant successivement ou simultanément les membres d'une même famille.

Ainsi à Kersabiec où il s'est produit 7 cas 4 décès, le premier cas est celui d'un nommé Le Cro... ouvrier du port qui tombe malade le 11 décembre et meurt le 12.

Le 16 sa femme est atteinte, meurt le 20.

Le 23 sa fille âgée de 21 ans, et la tante qui toutes deux avaient soigné les malades, sont frappées, et meurent le 24 et 25 décembre.

Les trois autres cas se rapportent à un ouvrier du port et deux blanchisseuses.

Il faut ajouter que dans ce village il existe plusieurs lavoirs et une véritable cité de blanchisseuses.

Caudan

Le choléra a été importé de Lorient en Caudan le 26 octobre 1892. Sur le territoire de cette commune s'élève un nombre considérable de petits villages, hameaux, agglomérations de quelques maisons seulement, portant chacune un nom particulier, et séparés par une distance plus ou moins grande.

Ont été pris en Caudan les hameaux suivants : *Kervido* ; *Prat-Rio* ; *Kerentrech-Caudan* ; les *chantiers de Caudan*

(*Kerjalous*, *Kerveleur* et *Kerbataille*) ; *Grande Lande* ; *Penmané* ; *Kerono*.

En outre on a constaté des cas isolés à *Saint-Guenael* ; *Mané-Caudan* ; *Lanester* ; *Kerouse* ; Le *Rohu*.

Kervido. — Le premier point frappé en Caudan a été Kervido. La filiation des cas cholériques dans ce petit village est des plus simples.

La première victime une jeune fille de 12 ans nommée Falh\.. travaillait dans une passementerie de Lorient. Elle habitait dans Kervido un groupe de maisons isolé. Elle mourut le 27 octobre. — Sa mère qui la soigna fut frappée à son tour et mourut le 4 novembre.

Dans la maison voisine et contigüe le père et le fils Moul... qui les avaient visitées furent atteints.

Pendant six jours ils continuèrent, malgré une diarrhée assez forte, à se rendre à l'Arsenal de Lorient où ils travaillaient. Le fils Moul... mourut le 12 novembre. Notons ce fait en passant : ces deux hommes atteints de diarrhée ne cessèrent pas leur travail aux chantiers de l'Arsenal. La présence de ces malades dans une agglomération aussi considérable presque au début de l'épidémie a été sans doute une cause de contamination pour les ouvriers du port.

Cela expliquerait peut-être la fréquence des cas parmi les ouvriers du port signalée dans l'étude de l'épidémie de Lorient.

Dans la troisième maison formant le groupe, et contigüe aussi à la première maison atteinte, une petite fille Jol... Louise tomba malade du choléra le 14 novembre ; elle guérit.

Le 23 novembre le jeune Moul... Jean Marie, 8 ans, fut

frappé. Il y avait déjà eu un décès dans la maison, il succomba le 24 novembre.

Le 29 novembre Françoise Moul... femme Le Ber... 59 ans qui avait visité la famille Moul... tomba malade et mourut le 1er décembre.

Le 4 décembre son fils, Le Ber... Louis, est atteint mais guérit.

Le 5 décembre Marie Lesl... femme Le Ber... tomba malade en soignant sa belle-sœur signalée plus haut et meurt le 6 décembre.

Tels sont les cas de Kervido ; — la marche en a été suivie avec une facilité parfaite.

TABLEAU II

	(2) Sa mère décès 4 novembre.	(6) Moul... Jean Marie 8 ans fils de (3) décès 24 novembre	(8) Le Ber... Louis fils de (7)
(1) Falh... 12 ans décès 27 octobre.	(3) Moul... père 45 ans (voisin de droite).	(7) Moul... Françoise femme Le Ber... décès 1 décembre 59 ans parente de (3) et (4)	(9) Marie Lesl... femme Le Ber... 69 ans belle sœur de (7) décès 6 décembre.
	(4) Moul... fils 16 ans décès 12 novembre (voisin de droite).		
	(5) Jol... Louise 7 ans (voisine de gauche.		(10) Marie-Joseph Le Ber... femme Quili... 35ans (Prat Rio) nièce de (7)

Ce foyer a donné 10 cas et 6 décès.

Prat-Rio. — Le petit village de Prat-Rio, à une petite distance de Kervido, a été frappé le 17 novembre.

Le premier cas signalé se rapporte à un nommé Rog... Yvon, 37 ans, ouvrier du port.

Deux cas très-légers furent signalés le 18 novembre chez deux voisines habitant la même maisou ; Helgou... Anna, 28 ans, et femme Georg... 35 ans.

Le 22 novembre, un ouvrier du port Ribouch... Joachim, 35 ans est atteint.

Le 3 décembre, Marie Joseph Le Ber... femme Quil... 35 ans qui était allée soigner sa tante à Kervido, cas signalé plus haut, tombe malade.

Tous ces cas de Prat-Rio furent très-légers ils sont au nombre de 5.

Kerentrech-Caudan. — Le village de Kerentrech-Caudan est séparé de Kerentrech-Lorient par le Scorff que l'on traverse sur un pont suspendu ; — c'est dire que les communications entre les deux villages sont très-faciles.

Le premier cas, 13 novembre, est celui d'un nommé Le Cor... Julien, boucher, âgé de 43 ans, qui s'était rendu à Lorient la veille et y avait fait de copieuses libations.

Le 26 novembre, Gueg... Jean 50 ans, débitant de boissons présente des symptômes de diarrhée cholériforme ; il se rétablit.

Le 28 novembre, sa femme âgée de 48 ans est atteinte et meurt le 29.

Les 16, 17, 19 décembre, deux frères Laven... marchands ambulants et un journalier Ciel... Louis, 57 ans, qui se rendaient chaque jour à Lorient sont atteints de diarrhée cholériforme mais guérissent.

Chantiers de Caudan. — Les chantiers de Caudan sont formés par les hameaux de *Kerjalous* ; — *Kerveleur* ; — *Kerbataille* ; — *Kerficel* ; — *Lanmanio*, habités par une population de 2500 ouvriers environ travaillant au port et à l'Arsenal de Lorient.

Kerjalous. — Le 24 novembre, un cas suivi de décès était signalé chez un enfant de 7 ans Mee... Victor.

Dans cette même maison son frère âgé de 5 ans a été atteint le 10 décembre.

Le 28 novembre, dans la maison en face du décédé une voisine est atteinte. C'est la femme Caill... née Lorc.., 35 ans, femme d'un ouvrier du port, qui meurt le 1er décembre.

Le 29 novembre son mari est frappé à son tour. Le même jour dans la maison contigüe Marguerite Montf.., femme Raval... 35 ans, ménagère, est atteinte et meurt le 7 décembre.

Le 1er décembre, la femme Le Moue... Marie 45 ans, ménagère, dont la demeure est auprès de celle de Mee.., signalé plus haut, tombe malade et meurt le 2 décembre.

Le 2 décembre, la femme Bauch... ménagère qui avait visité la femme Le Moue... contracte la maladie et succombe le même jour.

Le 15 décembre, les fils Scava... Léonce 4 ans, et Scava... Marie-Joseph 9 ans qui habitent en face Caill... et Raval..., et qui avaient joué avec le fils Mee... atteint le 10 décembre, frère de Mee... Victor décédé, tombent malades mais guérissent rapidement. Ce foyer très-net a donné 9 cas 5 décès.

TABLEAU III

- (1) Mee... Victor 7 ans décès 24 novembre
  - (2) frère 5 ans.
    - (5) Scava... Léonce 4 ans
    - (6) Scava... Mar'e Joseph 9 ans
  - (3) Lorc...femme Caill... décès le 1 décembre
    - (7) Son mari
    - (8) Marguerite Montf..., femme Raval... 35 ans décès le 7 décembre
  - (4) Le Moue... Marie décès le 1 décembre
    - (9) femme Bauch... décès le 2 décembre

Ce foyer a donné 9 cas, 5 décès.

D'autres cas se sont produits isolés :

Le 3 décembre, veuve Robin... mendiante qui mourut le 4. — Cette femme allait visiter les malades.

Le 4 décembre, femme Hue... 40 ans, ménagère, femme d'un ouvrier du port.

Dans une famille un petit foyer se forme :

Le 24 décembre, femme Gicque... 42 ans ménagère atteinte, meurt le 25.

Le 25 décembre, son fils âgé de 6 ans, contracte la maladie et succombe le 26.

Le 26 décembre, le père âgé de 52 ans, est atteint mais se rétablit.

Dans la même maison un autre cas se produit le 4 janvier : Oliv... Jean-Marie 58 ans qui meurt le 5 janvier.

TABLEAU IV

(1) femme Gicque... 42 ans décès le 25 décembre	(2) son fils âgé de 6 ans décès le 26 décembre
	(3) Son mari
	(4) Oliv... Jean-Marie décés le 5 janvier

Citons enfin pour terminer :

Le 26 décembre, Ment... ouvrier du port.

Le 2 janvier, Goheb... femme Guit... 47 ans, qui avait veillé des cholériques décédés.

Le 14 janvier, Coeff... 68 ans, charretier, qui succombe le 15 janvier.

KERVELEUR. — Le 14 décembre, Le N... 40 blanchisseuse, est frappée par le choléra et succombe le 15.

Le 17 décembre. Le Floh... 29 ans manœuvre, cas très léger.

KERBATAILLE. — Le 29 novembre, Ment... femme Mee... 19 ans, ménagère, qui s'était rendue à Lorient est atteinte de diarrhée cholériforme ; mais elle se rétablit très rapidement.

De petits villages de la commune de Caudan ont présenté quelques cas isolés.

GRANDE-LANDE. — On constate trois cas suivis de décès dans une même famille.

Un cas de diarrhée cholériforme avait été constaté mais non signalé, dans une maison voisine chez une femme aisée. La famille Toul... composée d'une pauvre femme et deux enfants a été atteinte par la maladie quelques jours après. La mère avait servi la personne malade.

Le 3 décembre Toul... Joseph âgé de 4 ans, tombe malade et meurt le 4.

Son frère Toul... Mathurin, âgé de 16 ans, est frappé ce jour et succombe le 7.

La mère, femme Toul... 41 ans, est atteinte le 7, et meurt le 10.

Aucun nouveau cas ne s'est produit, ou du moins n'a été signalé à la Grande-Lande.

PENMANÉ. — Deux cas ont été signalés, l'un 14 novembre suivi de décès le 15 chez Drou... Jean, menuisier, qui s'était rendu les jours précédents à Lorient ; — l'autre 24 novembre chez la femme Man... née Ri... femme d'un ouvrier du port.

KERONO. — Deux cas ont été déclarés. — Le premier 9 novembre et suivi de décès, se rapporte à un sous-chef d'équipe de la Cie d'Orléans; l'autre concerne une femme Kermor... 25 ans femme d'un ouvrier du port.

Enfin des cas isolés, uniques, et douteux ont été signalés au *Mané-Caudan* ; *St Guenael* ; *Lanester* ; *Kerousse* ; *Le Rohu.*

Aucun n'a été suivi de décès.

Dans les villages contaminés de la commune de Caudan, comme ailleurs du reste, il a dû y avoir d'autres cas que ceux officiellement constatés. Malgré nos minutieuses recherches l'origine des premiers cas signalés a été souvent obscure. Nous remarquons que pour beaucoup d'endroits ce sont les enfants qui sont signalés les premiers. Il se peut que les parents aient été malades mais qu'obligés de travailler pour subvenir aux besoins journaliers ils aient prêté peu d'attention à une diarrhée légère qui a guéri, et a pu ainsi passer inaperçue.

Il se peut que les enfants laissés en liberté dans les rues

aient visité quelque malade non déclaré à la gendarmerie ; car l'absence de médecins, ou leur négligence à envoyer les bulletins d'avertissement, faisait que nous avions recours à la gendarmerie pour avoir des renseignements.

La peur du gendarme ou la crainte de la désinfection ont pu aussi faire tenir cachés beaucoup de cas.

Du reste en parcourant les villages il nous est arrivé bien des fois de constater plusieurs cas non signalés. Une voisine prévenante, en nous voyant passer nous indiquait la demeure des malades.

Faut-il penser que renseignés sur la gratuité de nos soins ils nous faisaient appeler plus volontiers. Quoiqu'il en soit, tous ces éléments doivent entrer en ligne de compte dans la recherche des causes de propagation de l'épidémie, et pour expliquer aussi bien des lacunes.

Commune de Riantec.

Le 7 novembre 1892, mourait du choléra à Locmiquelic un nommé Le G... Laurent, 29 ans pêcheur. Cet homme allait chaque jour vendre son poisson à Lorient.

A dater de ce jour l'extension s'est faite dans tout le territoire de Riantec et a causé 181 cas 50 décès.

Les villages atteints de la commune de Riantec ont été comme nous l'avons dit : *Locmiquelic* ; *Kerner* ; *Bourg de Riantec* ; *Kerderff* ; *Nezenel* ; *Groas-Carnac* ; *Tidiano* ; *Penmane* ; *Quatre-vents* ; *Dreff*.

Locmiquelic. — Le village de Locmiquelic construit sur la rade, est habité par une population de pêcheurs.

Il comprend trois agglomérations : *Locmiquelic* proprement dit ; *le Rollo* ; et *Ste Catherine* formant ensemble Locmiquelic.

Ces trois parties peuvent être considérées comme trois quartiers, mais séparés par une distance variable. Deux de ces parties ont été frappées : *Locmiquelic* et *le Rollo*.

Si nous envisageons la marche de l'épidemie, nous voyons que le choléra, importé de Lorient par des pêcheurs de Locmiquelic, qui vont chaque jour vendre leur poisson dans cette ville, s'est propagé de famille à famille.

Autour d'un premier cas, habituellement un pêcheur ou une pêcheuse, viennent se grouper des cas de ménagères parentes, voisines ou amies qui l'avaient visité ou soigné.

Le premier cas nous l'avons dit est celui de Le G...

Rollo. — Le 13 novembre Luc... Jean 18 ans, pêcheur, habitant au Rollo qui s'était rendu à Lorient pour y vendre son poisson tombe malade du choléra.

Quatre enfants, dont deux frères habitant les maisons voisines, et qui avaient visité le nommé Luc... sont frappés le 25 novembre. Deux succombent le 26. La mère de l'un des enfants est atteinte le 29 mais elle se rétablit.

Ainsi donc il s'est formé un petit foyer par contagion directe ayant frappé six personnes dont deux sont mortes.

Locmiquelic. — Le 17 novembre, la nommée Aud... Eugénie, femme Lagad..., âgée de 26 ans, pêcheuse, qui se rendait chaque jour à Lorient tombe malade.

Le 22 novembre, une de ses parentes Dan... Augustine femme Audr..., âgée de 30 ans, et une voisine femme Scol... qui l'avaient soignée sont atteintes. Cette dernière meurt le 28 novembre.

Le 24 novembre, la fille de la femme Scol... pêcheuse tombe malade.

Le 25 novembre, une parente de Dan... Augustine la nommée Jeg... Anna femme Dan... est frappée.

Le 29 novembre, Jeg... Fanny femme Gal...,32 ans, cousine de Jeg... femme Dan... est atteinte et meurt le 1er décembre.

Les 4 et 6 décembre, cinq cas dont un décès se produisent dans la famille.

Enfin le 11 décembre, la nommée Léontine Karad... 24 ans, pêcheuse qui vendait son poisson à Lorient, cousine de la femme Lagad... signalée en premier lieu, tombe malade.

Nous avons ici sous les yeux la marche de 12 cas dont 3 décès dans un groupe de parents et amis (Voy. tableau V).

Le 18 novembre le nommé Drean... Joseph 67 ans, pêcheur qui s'était rendu à Lorient, tombe malade à son retour, et meurt le lendemain.

Le 19, une de ses parentes, la fille Guilmot..., âgée de 8 ans qui l'avait visité, est frappée et meurt le 20 novembre.

Le 20 novembre, Stepha... Marie femme Quer..., 44 ans qui avait soigné Drean... est atteinte et meurt le 21. Quelques jours après sa fille tombe malade mais se rétablit.

Le 26 novembre, la jeune Plum... Angélina, 10 ans et Guilmot..., Françoise, 14 ans, parentes de Guilmot... et Drean... contractent la maladie.

Quelques jours après 11 décembre le père de Guilmot... Françoise est atteint.

Le 28 novembre, la fille Ri... Julienne, 10 ans qui avait visité la fille Guilmot... tombe malade et meurt le lendemain.

Le 29 novembre, ses deux sœurs sont atteintes mais se rétablissent ainsi qu'un petit garçon Steph... Joseph, 9 ans, demeurant à côté de la maison Drean...

TABLEAU V

(1) Audr... Eugénie
femme Lagadec
26 ans
(retour de Lorient)

(2) Dan... Augustine
femme Audr...
30 ans
parente de (1)

(5) Jeg... Anna
femme Dan...
29 ans
parente de (2)

(6) Jeg... Fanny
femme Gall...
32 ans
cousine de (5)
décès le 1 décembre

(7) Son fils 7 ans

(9) Gal... Catherine
2 ans
décès 6 decembre

(10) Gall... Louis
13 ans

(11) Gal... Julien
35 ans

(8) Mang... Aurelie
20 ans
parente

(3) femme Scol...
42 ans
décès 2[illegible] novembre

(4) Sa fille 19 ans

(12) Karad... Léontine
24 ans
cousine de (1)

Le 1er décembre, Steph... Constant 11 ans frère de Stph... Joseph est frappé et meurt le même jour.

Le père tombe malade ce jour mais se rétablit.

Le 2 décembre, Lemoi... Florentine, 7 ans, qui a visité Steph... Constant contracte la maladie. — Sa mère tombe malade le lendemain 3 décembre.

Dans la même maison le 2 décembre, le petit Evan... Joseph, 10 ans, et Evan... Florentine qui ont visité Steph... Constant, sont frappés aussi. Le jeune Evan... meurt le lendemain.

Dans ce groupe de maisons très voisines des demeures de Drean... et Guilmot... et dont les personnes se visitaient journellement il s'est produit 17 cas 6 décès (V. tableau VI).

Kerner. — Le choléra est apparu dans le village de Kerner le 10 novembre 1892.

Le premier cas signalé est celui d'une jeune fille Padell... Mélanie, âgée de 17 ans, pêcheuse de coquillages qu'elle allait vendre à Lorient. Elle demeurait au lieu dit Sébastopol.

Les jours précédents et la veille même du jour où elle a été atteinte, elle s'était rendue à Lorient.

Le 13 novembre, sa sœur Padell... Jeanne Marie, 19 ans, pêcheuse comme elle, tombe malade.

Dans cette famille malheureuse composée de huit personnes habitant la même chambre, on a constaté deux cas nouveaux le 25 novembre chez la femme Padell... Pierre 55 ans, et chez Padell... Louis 5 ans.

Ces quatre personnes guérirent rapidement.

Le 17 novembre, Guen... Marie Jeanne, 17 ans, amie des filles Padell..., pêcheuse, qui se rendait à Lorient tombe malade.

TABLEAU VI

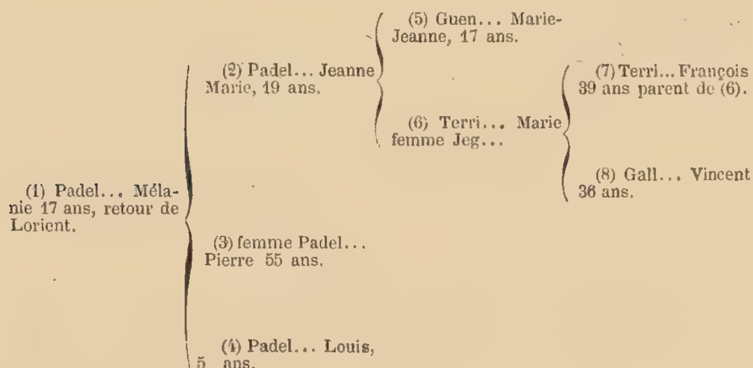
(1) Drean... Joseph 67 ans pêcheur (retour de Lorient) décès le 19 novembre.	(2) fille Guilmot... 8 ans parente de (1) décès le 20 novembre	(5) Pluni... Angélina 10 ans parente de (2)		
		(6) Gnilmot... Françoise 14 ans parente de (2)	(7) Son père	
			(8) Ri... Julienne 10 ans décès 29 novembre	(9) Ri... Marie Anne 9 ans sœur de (8)
				(10) Ri... Célestine 20 ans sœur de (8)
	(3) Steph... Marie femme Quer... 44 ans décès le 21 novembre	(4) Sa fille 27 ans		
	(11) Steph... Joseph	(12) Steph... Constant frère de (11) décès le 1 décembre	(14) Lemoi,,. Florentine 7 ans	(15) Sa mère 33 ans
			(16) Evan... Joseph 10 ans décès le 3 décambre	
			(17) Evan... Florentine 16 ans	
		(13) Son père		

Le 18 novembre, la nommée Terr... Marie, femme Jeg..., voisine des filles Padell..., et qui les avait visitées est atteinte par le choléra.

Le 22 novembre, un patron de barque Terr... François, 39 ans, parent de la précédente et habitant la même maison tombe malade, ainsi que son matelot Gall.., Vincent, 36 ans, en revenant de la pêche.

Tous les cas se ressemblent par la manière dont ils se sont produits à Locmiquelic, à Kerner.

TABLEAU VII



Prenons encore quelques exemples :

Le 23 novembre la nommée Hélène Bern... femme Grouh... 39 ans, ménagère, qui a visité des voisins malades, contracte la maladie.

Le lendemain sa fille Marie-Hélène Grouh..., 11 ans, est frappée et meurt le 30 décembre.

Une cousine, Marie-Louise Grouh..., 15 ans qni était venue les voir tombe aussi malade le 24 novembre et meurt le 26.

La mère de cette dernière, Marie-Joseph Le Calv..., femme Grouh... 45 ans, est atteinte en la soignant, elle meurt le 1er janvier.

Enfin Grouh... Joachim, 18 ans, fils de la précédente, pêcheur, tombe malade à son tour.

Ainsi donc dans ce petit foyer il s'est produit 5 cas 3 décès.

TABLEAU VIII

(1) Hélène Bern... femme Grouh... 39 ans
- (2) Sa fille 11 ans décès 30 décembre.
- (3) Grouh... Marie-Louise, 15 ans cousine de (2) décès le 26 décembre.
  - (4) Le Calv... femme Grouh... 45 ans mère de (3) décès le 1· janvier.
  - (5) Grouh... Joachim, 18 ans fils de (4).

Ce foyer à donné, 5 cas. — 3 décès.

Le 9 décembre la nommée Madeleine Le Boz... 21 ans qui avait visité d'autres malades est frappée à son tour. Sa sœur Le Boz... Marie Françoise, 19 ans, tombe malade le lendemain et leur mère qui les soigne est atteinte et meurt le 11 décembre.

TABLEAU IX

(1) Madeleine Le Boz...,
- (2) Le Boz... Marie Françoise 19 ans sa sœur.
- (3) La mère décès le 11 décembre.

Bourg de Riantec. — Jusqu'au 6 décembre aucun cas de choléra n'avait été officiellement constaté au bourg de Riantec. Ce jour un enfant malade déjà du choléra, et dont la mère était morte à Locmiquelic, fut recueilli par sa tante et mourut au bourg.

L'enquête faite chez les premiers cas de Riantec, qui se sont produits le 6 décembre montra de plus que les malades avaient visité des cholériques du village de Kerner déjà contaminé. Ajoutons que Riantec est à une très petite distance de Kerner. Les habitants de ce dernier village vont s'approvisionner au bourg ; et sont forcés pour se rendre dans l'intérieur de la commune de traverser Riantec, car il n'existe qu'un tronçon de route qui va du bourg à Kerner où elle s'arrête.

Comme à Locmiquelic et à Kerner nous avons vu évoluer ici de petits foyers de famille qui se sont produits surtout par contagion directe.

Prenons un exemple de ces foyers ayant frappé un groupe de parents :

Le 16 décembre, Croy... Mélanie femme Mol... 41 ans, tombe malade après avoir visité des voisins malades.

Deux jours après sa fille est atteinte à son tour.

Le 17, Moll... Louis, 30 ans, parent, qui les avait visitées est frappé et meurt le 19.

Le 19 décembre, le beau-frère de ce dernier Bih... Jean, 19 ans, est atteint du choléra qui frappera aussi sa sœur Marie-Léontine Bih... 20 ans le 25 décembre.

Cette dernière avait couché dans le lit non désinfecté de son frère.

Le 21 décembre, Le Liv... femme Bih... 35 ans, parente aussi, tombe malade.

TABLEAU X

- (1) Croy... Mélanie femme Moll... 41 aas.
  - (2) Sa fille 22 ans.
  - (3) Moll... Louis 30 ans décès le 19 décembre parent de 1.
    - (4) Bih... Jean beau-frère de (3) 19 aus.
      - (5) Marie Léontine Bih. 20 ans sœur de (4)
      - (6) Le Liv... femme Bih... 35 ans parent de (4)
        - (8) Joséphine Gall... femme Bih... femme de (7)
      - (7) Bih... François 23 ans parent de (4).
    - (9) Marie Vincente Guillev... femme Moll 33 ans.

Ce foyer a produit 9 cas 1 décès.

Le 22 décembre, Bih... François 23 ans, pêcheur, et sa femme Joséphine Gal... femme Bih... sont atteints.

Enfin le 30 décembre, Marie-Vincente Guillev... femme Moll..., 33 ans qui les avait aussi visités tombe malade.

Nous avons sous les yeux 9 cas, 1 décès dont la filiation est très nette (V. tableau X).

Le 19 décembre, Dre... Ernest 4 ans est atteint du choléra, et meurt le 22. Sa mère quelques jours auparavant avait eu une diarrhée cholériforme légère. Ce cas n'avait pas été signalé.

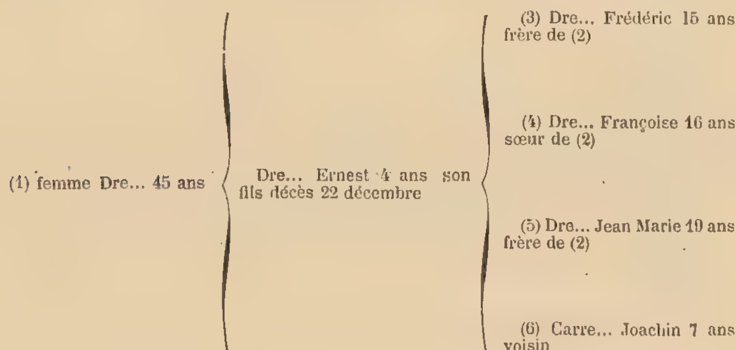
Le 20 décembre, le frère, Dre... Frédéric, 15 ans, tombe malade.

Le 21 décembre, la sœur, Dre... Françoise, 16 ans; le 23, le second frère, Dre... Jean-Marie, qui avait couché dans le lit du décédé avant qu'il fut désinfecté, sont frappés. Ils guérissent.

Dans une maison contigüe, le jeune Carr... Joachim qui était journellement avec les enfants Dre..., tombe malade le 21 décembre.

Voilà donc encore un foyer de six cas très nets dans sa genèse.

TABLEAU XI



Le 11 décembre, meurt la femme Le Pesqu... Julienne, veuve Padell.., âgée de 63 ans, qui s'était rendue à Kerner pour soigner des malades.

Le 16 décembre, une parente Ja... Philomène femme Padell.. .35 ans, tombe malade.

Le 21 décembre, Amélie Padell... sa fille est atteinte et meurt le même jour.

Ce même jour Padell... Jean Louis, 8 ans, qui les avait visitées est atteint du choléra.

TABLEAU XII

(1) Le Pesqu... Julienne veuve Padell.., 63 ans décès 11 décembre retour de Kerner	(2) Ja... Philomène femme Padell... 35 ans parente de (1)	(3) Amélie Padell... fille de (2) décès 21 décembre
		(4) Padell... Jean Louis 8 ans parent

Autre exemple :

Le 7 décembre, Le G... femme Dani... 41 ans, étant allée à Kerner voir des cholériques tombe malade. Le 11 décembre, sa fille égée de 12 ans, et le 16 son mari sont frappés à leur tour.

Kerderff. — Le premier cas a été constaté dans le village de Kerderff le 2 décembre chez la nommée Gahi... Marie, 10 ans, qui était allée à Locmiquelic les jours précédents.

Deux cas de contagion directe se produisent alors : le 13 décembre sur le nommé Gahi... Louis Pierre âgé de 21 ans, pêcheur ; et le 20 décembre, sur le nommé Gahi... Joachim, 8 ans.

Le 9 décembre, deux frères Thom... Joachim, 6 ans, et

Thom... Alphonse, 5 ans, tombent malades au retour de Locmiquelic où leurs parents les avaient conduits auprès de cholériques. L'ainé meurt le même jour.

Le 13 décembre, Marie-Françoise Kermor... 4 ans, qui avait joué avec les petits Thom... est atteinte ; et un nouveau cas de contagion suivi de décès le 30 décembre, est constaté chez Marie Hélène Lebor... femme Kermor... âgée de 56 ans.

Enfin le 6 janvier, un dernier cas suivi de décès est signalé chez le nommé Pluni... Emile, 6 ans.

— Quelques cas isolés se sont produits dans de petits villages de la commune de Riantec.

NEZENEL. — Le 3 décembre, le nommé Philip... Louis, 32 ans, pêcheur à Nezenel qui se rendait très souvent à Locmiquelic, tombait malade. Cet homme se rétablit rapidement. Aucun nouveau cas n'a été signalé dans ce village.

GROAS-CARNAC. — Le 25 décembre, dans le petit hameau de Groas-Carnac, Marie-Jeanne Le Visa... veuve Borg.., âgée de 54 ans, était atteinte du choléra et mourait le lendemain. Cette femme allait souvent au bourg de Riantec.

TIDIANO.—Le 26 décembre,la nommée Hélène Cabour...veuve Liv... 70 ans, mourait du choléra dans un petit village isolé à Tidiano. Cette malade était allée soigner sa fille le Liv... femme Bib... malade du 21 décembre, au bourg de Riantec.

PENMANÉ. — Le 30 décembre, à Penmané, Marie-Perine Portang... femme Thier..., 48 ans, qui s'était rendue à Locmiquelic pour visiter des parents malades était frappée à son tour, mais se rétablissait rapidement.

Quatre-vents. — Aux Quatre-Vents, deux cas sont signalés le 6 et le 8 janvier, se rapportant à deux enfants de 7 et 12 ans, que les parents amenaient presque journellement au bourg de Riantec.

Dreff. — Enfin dans un petit village isolé sur le bord de la côte, à Dreff, un cas suivi de décès est constaté le 8 janvier. C'était une nommée Marie-Jeanne Le F... femme Ann..., âgée de 53 ans, dont le mari qui se rendait souvent à Kerner et à Riantec avait été atteint de diarrhée cholériforme quelques jours auparavant.

Aucun nouveau cas n'a été signalé dans ces petits villages.

Hennebont.

La petite ville d'Hennebont, d'une population de 7000 habitants environ, est bâtie sur deux coteaux, au pied desquels coule le Blavet.

La ville se divise en Ville Vieille et Ville Neuve ; — c'est dans la Ville Vieille que le choléra a éclaté.

Du début de l'épidémie 13 novembre 1892, au 15 janvier 1893 on a constaté 40 cas et 10 décès.

La marche de l'épidémie a été assez facile à suivre ; car peu de rues ont été prises et les foyers formés bien distincts.

Le 13 novembre 1892, trois cas étaient signalés à Hennebont : A la *Croix-Verte* ; — *Rue St-Caradec* ; — *rue Vieille-Ville*.

Les trois personnes atteintes étaient des bateliers qui s'étaient rendus à Lorient.

Le malade de la *Croix-Verte* guérit rapidement ; aucun nouveau cas n'a été signalé depuis sur ce point.

La rue *Vieille Ville* est une rue montante dont un ruisseau occupe le milieu. Elle est habitée par des bateliers. Les

maisons très-humides, sales, et mal aérées, sont adossées à la montagne.

Le logement se compose d'une seule pièce renfermant souvent un nombre considérable de colocataires.

Il s'est formé dans cette rue un petit foyer limité à quelques maisons :

N° 10	5 cas	2 décès
N° 1	1 cas	1 décès
N° 6	3 cas	1 décès
N° 4	1 cas	
En tout	10 cas	4 décès

Ces cas se sont produits du 13 au 30 novembre.

Ajoutons un cas signalé le 28 décembre, au n° 29 de cette rue; cas extrêmement léger et dont l'origine a été très-obscure.

La *rue St-Caradec* au bord du Blavet, est habitée également par des bateliers. Un ruisseau est placé au milieu de cette rue étroite. Le premier cas a été le point de départ d'un petit foyer limité aux maisons voisines où l'on a constaté 6 cas, 1 décès.

N° 6	1 cas	premier cas
N° 5	3 cas	1 décès
N° 4	2 cas	
	6 cas	1 décés

Dans la *rue Bourgneuf* un batelier, Rouz... Yves, qui se rendait à Lorient a présenté les symptômes du choléra le 24 novembre. Un voisin qui l'avait visité tomba malade à son tour.

Ils guérissent très-rapidement et aucun cas nouveau ne s'est produit dans cette rue.

4

Rue du Four 3, un cas suivi de décès a été constaté le 2 décembre chez un potier, qui s'était rendu chez son confrère de la rue St Caradec 5, atteint du choléra.

Signalons un cas resté isolé *Place du Marché*. La malade Le Gal.., Marie-Perine, femme Kervar... tient un café, elle avait reçu beaucoup de clients de Riantec, le jour de la procession de ce bourg.

Aboutissant à la rue du Four, la *rue Neuve* a été plus sérieusement prise ; on a constaté du 11 décembre au 15 janvier 14 cas, 3 décès se repartissant ainsi.

N° 11	2 cas	1 décès
N° 64	2 cas	
N° 34	1 cas	
N° 69	2 cas	
N° 73	1 cas	1 décès
N° 38	1 cas	
N° 112	1 cas	
N° 52	1 cas	1 décès
N° 53	3 cas	
	14 cas	3 décès

Ruelle du petit chemin, deux cas extrêmement légers ont été signalés le 17 décembre.

Au N° 18 de la *rue du Vicaire*, rue aboutissant rue Neuve, deux cas, dont un suivi de décès, ont été constatés le 7 janvier.

En résumé la marche du choléra à Hennebont est la suivante :

Le 13 novembre, il se produit 3 cas, en trois points diffé-

rents : *Croix Verte* ; *rue Vieille Ville* ; *rue St Caradec* ; tous trois venant de Lorient.

De la *rue St Caradec* l'épidemie gagne *rue du Four*, s'étend *rue Neuve*, et atteint la *rue du Vicaire*, rues aboutissant les unes dans les autres, et où la filiation des cas a été très précise.

A cela ajoutons les cas produits *rue Bourgneuf* et *place du Marché*; mais là l'infection est venue de Lorient et de Riantec.

Quant aux cas originels signalés *Croix-Verte*, rue *Vieille-Ville*, ils n'ont donné lieu chacun qu'à des foyers très limités et rapidement éteints.

En relevant le nom des rues contaminées avec la date du début, le nombre des cas et décès, nous obtenons le tableau suivant :

date du 1er cas		*cas*	*décès*
13 novembre	Croix Verte..........	1 cas	
	St.-Caradec..........	6 cas	1 décès
	r. Vieille-Ville.......	11 cas	4 décès
24 novembre.	r. Bourgneuf........	2	
2 décembre.	r. du Four..........	1	1 décès
3 décembre.	place du Marché......	1	
11 décembre.	r. Neuve............	14	3 décès
18 décembre.	ruelle du petit chemin.	2	
7 janvier.	r. du Vicaire.........	2	1 décès
		40 cas	10 décès

A 3 kilomètres d'Hennebont se trouve le territoire de *Locrist*. Ce village est divisé en plusieurs sections dépendant chacune de communes différentes : *Inzinzac*; *Languidic*; *Hennebont*.

Locrist est habité en grande partie, par une population ouvrière travaillant dans une usine métallurgirque.

La première personne frappée en *Locrist-Izinzac* est un ouvrier de l'usine qui s'était rendu à Hennebont. Cet homme était rétabli depuis 2 ou 3 jours quand son fils âgé de 5 ans tomba malade et mourut.

Ce décès fut alors officiellement déclaré le 8 décembre. Le cas du père ne l'a pas été.

Deux autres cas dont un décès se sont produits en Locrist-Izinzac chez les nommés Le Cal... Guillaume, 49 ans, et Le Cal... Joseph, 20 ans, père et fils.

A *Locrist-Hennebont* ou *Malachappe*, le choléra a été importé le 2 décembre, par une nommée Levê... Amélie, femme Bouqu.... 39 ans, qui s'était rendue à Locmiquelic pour l'enterremant de sa mère morte du choléra.

Elle mourut le 3 décembre. Son mari fut frappé à son tour. Trois amis du mari Le R... Théodore, Le Rou... François ; et Rau... Jacques, qui l'avaient visité, furent atteints et deux succombèrent.

Enfin un cas suivi de décès et un cas très léger furent constatés chez des voisins.

A *Locrist-Languidic*, la mère de Rau... Jacques, décédé le 1er décembre, et qui l'avait soigné, tombe malade et meurt le 13 décembre.

Il est probable que tous les cas n'ont pas été déclarés ; soit en raison de la résistance des habitants à s'avouer malades par crainte de la désinfection ; soit enfin que la distance de Locrist à Languidic, Inzinzac et Hennebont créat une certaine difficulté pour avoir des renseignements.

En résumé l'épidémie de la commune d'Hennebont à donné

52 cas et 17 décès, si nous y comprenons *Locrist Hennebont, Languidic et Inzinzac.*

Port-Louis.

L'épidémie qui a sévi dans la commune de Port-Louis du 18 novembre au 29 décembre, a frappé deux points Port-Louis et Locmalo, que l'on peut considérer comme un faubourg de Port-Louis.

Le choléra a frappé :

A Port-Louis	35 personnes	et causé	10 décès
A Locmalo	6 personnes	et causé	4 décès
Total	41 cas		14 décès

Port-Louis. — La première personne atteinte à Port-Louis a été une femme Les..., née Mol,.. Louise, âgée de 31 ans, habitant Grand Rue. Elle s'était rendue la veille et les jours précédents à Lorient.

Le second et troisième cas signalés les 23 et 25 novembre, à Port-Louis sont ceux des nommés Le G... gendarme 47 ans, et B... Jean-Baptiste 39 ans maréchal des logis. Ces deux malades, qui ont guéri, nous avaient accompagnés à Locmiquelic, dans nos visites aux cholériques. Ajoutons que dans la caserne, il s'est produit encore un cas de diarrhée cholériforme léger chez le fils d'un gendarme qui se rendait chaque jour dans les villages contaminés. Cet enfant a guéri.

Tel est le début à Port-Louis. On sait que ce chef-lieu de canton n'est séparé de Lorient que par la rade, et que les communications avec cette ville sont rendues des plus fréquentes et des plus faciles par un service de bateau. De plus Port-Louis est limitrophe de Riantec.

Peu de rues ont été prises à Port-Louis ; nous donnons ici le nom des rues, le nombre des cas et décès, avec la date du début pour chaque rue contaminée.

			date du début.
Grand-Rue............	8 cas	3 décès	18 novembre
R. de la Pointe........	3 cas		23 novembre
R. de la Pêcherie.....	3 cas	1 décès	27 novembre
R. de la Grand-Porte..	10 cas	2 décès	27 novembre
Place-au-Bois	1 cas	1 décès	2 décembre
Petite Rue	10 cas	3 décès	5 décembre
	35 cas	10 décès	

Cinq foyers sont à signaler à Port-Louis, tous ont été créés par contagion directe.

Le 27 novembre, deux cas étaient signalés Rue de la Pêcherie ; Rue de la Grand-Porte.

Ces deux cas comme nous allons le voir vont être le point de départ de nouveaux cas se produisant dans la même rue, l'épidémie se propagera comme à Locmiquelic de maison à maison, de famille à famille.

Rue de la Pecherie. — La nommée Ri... Marie, femme Pluni..., 51 ans, s'était rendue les jours précédents à Lorient ; elle habitait de plus dans le voisinage de chiffonniers qui allaient ramasser des chiffons dans la commune de Riantec.

Elle tomba malade le 27 novembre et mourut le 1er décembre.

Le 28 novembre, le mari Pluni... François, 56 ans, journalier fut atteint ; — transporté à l'hospice il se rétablit.

Le même jour, 28 novembre, la fille Pluni... Marie, femme

Le G... 37 ans, marchande de marée, ayant soigné sa mère, tomba malade et mourut le 29. Elle habitait Grand'Rue ; rue déjà contaminée où s'était produit le premier cas signalé officiellement.

Un nouveau cas est encore signalé rue de la Pecherie le 7 décembre chez un nommé Pluni... Joseph 23 ans, journalier qui avait visité sa famille malade.

Grand'Rue. — Nous avons déjà signalé deux cas, femme Les..., femme Le G...

Le 4 décembre, Bih... Jean-Louis, journalier qui s'était rendu à Lorient tombe malade. Sa femme est atteinte en le soignant, tous deux guérissent.

Le 5 décembre, Gin... Antoine, 63 ans, qni était allé à Locmiquelic ; et la nommée Ri... Marie-Anne, 45 ans, qui habitait la maison où était décédée la femme Le G... née Pluni... contractent la maladie.

Enfin les 13 et 19 décembre, deux décès signalés comme décès cholériques se produisent encore Grand'Rue chez deux femmes âgées de 66 et 70 ans.

L'enquête ne nous a pas permis de reconnaître l'origine de ces cas. Ces deux personnes âgées n'étaient pas sorties de chez elles. Du reste le bulletin de décès portait le seul mot diarrhée sans qualificatif.

Rue de la Grand Porte. — Le premier cas signalé le 29 novembre se rapporte à un enfant de 5 ans, Ruel... Clément, logeant près de chiffonniers. Sa mère qui le soigna, puis sa sœur âgée de 3 ans, tombèrent malades le 30 novembre.

Le 30 novembre, Anne Glouh... 33 ans, qui avait visité des malades le devient à son tour. Dans la maison voisine la veuve

Garr... qui l'a visitée contracte la maladie le 5 décembre.

Le 5 décembre, Bourve... Marie. femme Lor... 33 ans, est atteinte après avoir aussi visité des malades.

Le 6 décembre, sa tante qui la soigne est frappée ainsi que le fils Pall... qui loge à côté.

La sœur du jeune Pall... tombe malade le lendemain. La mère qui soigne ses deux enfants contracte la maladie le 12 décembre et meurt le 15.

Place au Bois. — Le 2 décembre, la femme Kerjev... née Na... 33 ans, chiffonnière qui était allée acheter des chiffons à Locmiquelic tombe malade et meurt le 7.

Petite Rue. — Une rue plus particulièrement atteinte est la Petite Rue, habitée par des chiffonniers et aboutissant Grand Rue déjà atteinte.

Le premier cas 5 décembre, se rapporte à une nommée Dav... Philomène qui s'était rendue à Lorient les jours précédents.

Le 11 décembre, le jeune Portang... Georges, 9 ans, est frappé et meurt le 12. Il habitait au-dessus de chiffonniers.

Sa sœur Portang... Joséphine, âgée de 8 ans, tombe malade le 14.

Le 12 décembre, dans la maison contigue le nommé Guen... Charles âgé de 3 ans qui s'était rendu chez les Portang... devient malade et meurt le 15.

Le 13 décembre, deux jeunes filles Blev... Léonie 17 ans, habitant au dessus de chiffonniers, et Margar... Mélina 17 ans qui avaient visité des malades sont atteintes du choléra et la dernière succombe le 15 décembre.

Le 15 décembre, Marie Anne Evan... 58 ans qui a soigné des voisins malades est frappée.

Le 16 décembre, Ruell... Jean 2 ans 1/2 habitant une maison *déjà contaminée* tombe malade et sa mère qui le soigne est atteinte à son tour le 17.

Enfin le 17 décembre, Bih... Désiré, 49 ans, qui a visité des membres de sa famille malades déjà signalés contracte la maladie.

Locmalo. — Sur la route de Port-Louis à Riantec se trouve le petit village de Locmalo, véritable faubourg de Port-Louis ; — on y a constaté 6 cas, 4 décès.

Le premier cas a été signalé le 27 novembre chez le jeune Soli... Pierre 4 ans. Cet enfant abandonné sans soins vagabondait dans les rues. Il meurt le 28.

Son frère Soli... Emile âgé de 6 ans tombe malade le 5 décembre et meurt le 6.

Le 29 novembre, le petit Form... Théophile, 4 ans, qui jouait avec le fils Soli... devient malade, sa mère Doir... femme Form... 42 ans qui le soigne est atteinte le 30 novembre et meurt le 2 décembre.

Le 12 décembre Gall... Ernest, 13 ans, est frappé par le choléra ; il vagabondait dans les rues.

Le 29 décembre, Grouh... Françoise, 9 ans, tombe malade. son père l'avait emmenée au bourg de Riantec pour assister à l'enterrement d'une cousine décédée du choléra.

Remarquons qu'à Locmalo, le choléra n'a frappé que des enfants. Cela pourrait s'expliquer à l'exception du dernier cas dont l'origine est connue, par ce fait que les enfants sont abondonnés sans surveillance. Ils vagabondent dans les rues et maisons et ont pu être ainsi en contact de gens malades qui n'auraient pas été signalés.

Le faubourg de Locmalo est du reste très fréquenté par les pêcheurs de Riantec.

Gavres.

Le 1er décembre 1892, le choléra était signalé à Gavres. Séparé de Port-Louis par un petit bras de mer, ce village est habité comme Locmiquelic par une population de pêcheurs.

Le premier cas officiellement constaté est celui d'une jeune fille de 17 ans, Mol... Marie-Louise.

L'enquête trés-minutieuse que nous avons faite n'a rien appris sur l'origine de ce cas ; mais nous avons su par hazard, qu'une voisine qui avait soigné des parents malades à Locmiquelic avait été atteinte quelques jours auparavant de diarrhée cholériforme. Elle avait guéri sans avoir eu recours à un médecin. Ce cas avait passé iuaperçu comme peut-être bien d'autres antérieurs au premier cas officiellement signalé !

Du reste les habitants de Gavres vont s'approvisionner à Port-Louis ou à Lorient, et ultérieurement nous avons établi que des malades de Gâvres s'étaient rendus à Port-Louis et Lorient.

Quoi qu'il en soit, ce premier cas contagionna dans la même famille le frère Mol... Théophile, 12 ans, et la mère, Guilmot... Laurence femme Mol... 37 ans, le 4 décembre.

Une cousine de Mol... Louise, la nommée Bih... Mélanie qui l'avait visitée tombe malade et meurt le 3 décembre.

Le 3 décembre, Anna Du,.. femme Padell... visitant ces voisins malades est atteinte ; son fils frappé le 5 décembre, meurt le 8.

Le 6 décembre, Poup... François, 42 ans, pêcheur qui s'était rendu à Riantec revient malade et meurt le 8.

Le 9 décembre, la femme Guilmot... qui soigne des voisins malades contracte la maladie.

Le 11 décembre, Pleve... femme Lu... 47 ans, ménagère après avoir visité la femme Guilmot... est frappée et succombe le 12.

Le 13 décembre, sa fille Célestine Luh .. 18 ans, tombe malade et meurt le 14.

Le 15, Le Sau... Laurent, 24 ans, pêcheur se rend à Locmiquelic et revient malade.

Nous pourrions suivre tous les cas, nous constaterions ainsi que la marche de l'épidémie a toujours été identique.

Ile de Groix.

Le 3 décembre un cas, suivi de décès, était signalé dans la petite Ile de Groix, chez le nommé Callo... Jean Marie 51 ans, pêcheur, qui se rendait fréquemment à Lorient. Ce cas est resté isolé.

Belle-Ile.

Le choléra aurait été importé à Belle-Ile par des ballots de chanvre venus de Lorient. Telle serait l'opinion du docteur Pitache médecin à Belle-Ile. La première victime, un cordier de Palais, le nommé Ser... Louis Marie Albert 19 ans, fut atteint le 16 décembre, il mourut le 17.

Le second cas s'est produit à Loctudy, à un kilomètre environ de Palais, sur un garçon travaillant chez un cordier ; il se rétablit rapidement, mais sa mère Luc... Marie Léontine, femme Mah..., 49 ans, contracte la maladie le 31 décembre.

Une voisine, la femme Le Serg..., 46 ans, qui l'avait soignée, tombe malade le 1er janvier, et meurt le 2.

La fille de la femme Le Serg..., Augustine Alphonsine

Marie Le Serg... 14 ans, est atteinte le 8. Le père Le Serg... Pierre Jean Marie âgé de 42 ans, tombe malade le 11, et meurt le 13 janvier.

§ 2. — L'Eau

L'eau de boisson a été un agent important de dissémination du choléra à Merville et Kerentrech ; partout ailleurs son rôle n'a pas été manifeste, mais bien que moins évidente la contagion par l'eau n'en est pas moins certaine.

Pour être complet et bien que l'enquête se soit trouvée souvent en défaut, nous exposerons le régime des eaux dans les pays contaminés.

Lorient-Ville. — Il n'existe pas dans Lorient-ville de sources particulières comme celles que nous décrirons à Merville et Kerentrech. Sauf quelques rares puits placés dans les maisons, l'eau municipale amenée nouvellement à Lorient alimente la population.

Au dehors de Lorient dans la zone de captage, cette eau est, on le sait, bien sujette à caution. Les eaux de superficie nous semblent avoir un trop facile accès dans les drains qui ne devraient collecter qu'une eau profonde.

Il ne nous paraît pas inutile de signaler ici, d'une manière détaillée, le mode bien connu d'enlèvement des matières fécales à Lorient. Le service se fait par des tinettes, rarement étanches, qui sont enlevées pendant la nuit par des paysans. Ces tinettes sont transportées dans les champs, et leur contenu est répandu sur le sol. Ce mode d'épandage qui se pratique en grand dans tout l'arrondissement présente un réel

danger en raison des défectuosités de la canalisation qui amène l'eau à Lorient.

Toutefois il faut reconnaître que le rôle de l'eau dans la production des cas de choléra à Lorient Ville est loin d'être manifeste.

Bien que captée dans de mauvaises conditions, et pouvant par suite être facilement contaminée, l'eau de la ville ne saurait-être incriminée.

Dissémination comme au hazard, avec formation de quelques foyers déjà signalés et dus à la contagion directe ou médiate voilà le caractère de l'épidémie de Lorient Ville.

Merville. — Sur la dissémination générale des cas cholériques, dans toute l'étendue de ce faubourg de Lorient, tranche un foyer celui qu'a créé l'usage de l'eau de la fontaine *Sainte-Brigitte.*

Merville est alimentée par les eaux de la ville, quelques puits particuliers, et la fontaine Sainte-Brigitte qui jouit d'une grande réputation.

Dans la rue de Merville, on aperçoit entre deux maisons un espace vide. C'est là qu'est la fontaine Sainte-Brigitte, placée en contrebas de la route, dans une excavation. On y accède par plusieurs marches, en passant à côté d'un urinoir, et d'un égout ouvert qui recueille les eaux de la route pour les porter à un petit cours d'eau. Ce cours d'eau est aussi l'aboutissant des eaux de la fontaine Sainte-Brigitte ; il alimente dans son parcours plusieurs lavoirs de Merville qui se trouvent ainsi commandés l'un par l'autre.

La fontaine vient sourdre dans une auge ouverte, dont le fond est garni de vases et de vaisselle brisée, et où l'on puise une eau souvent troublée et blanchie par le seau des lessiveuses.

Par suite de cette situation en contre-bas de la route, rece vant les infiltrations des ruisseaux où les ménagères ne se font pas faute de jeter leurs ordures, recevant les infiltrations de l'égout dont nous avons parlé, au dessous de l'urinoir, à proximité enfin d'un lavoir qu'elle alimente et dont elle n'est pas séparée par un terre-plein de plus d'un mètre, la source Sainte Brigitte devait être rapidement contaminée et servir à la dissémination des germes cholériques.

Ce qui s'est produit en effet.

Un foyer très net s'est formé aux abords de la source; rue de Merville, rue du Kerlin. L'enquête a démontré que les personnes atteintes buvaient l'eau de la fontaine Sainte Brigitte.

Rue de Merville on a constaté	10 cas	5 décès
Rue du Kerlin	6 cas	5 décès
Soit en tout un foyer de :	16 cas	10 décès

Nous avons fait condamner la fontaine le 8 décembre, et le même jour l'urinoir a été enlevé.

Après la fermeture on a signalé :

Dans la rue du Kerlin les 13 et 14 décembre *deux* cas dont *un* décès dans des *maisons déjà contaminées*.

Dans la rue de Merville, le 9 décembre, *un* cas dans une maison où il *s'était produit un décès cholérique* le 8 décembre, et *un* cas très-léger chez un enfant de onze ans qui vagabondait dans les rues.

Un fait encore à signaler à Merville et qui plaide en faveur de la dissémination par l'eau, c'est que se sont les blanchisseuses qui ont été les plus atteintes par le choléra.

Kerentrech. — *Le choléra s'est groupé à Kerentrech autour de 3 fontaines* : voulà le fait majeur.

Insuffisamment alimentés par les eaux de la ville, les habitants vont puiser à des sources fontaines, placées sous le vocale d'un saint. L'eau de ces fontaines est reputée excellente par tous les habitants qui n'hésitent pas, malgré la distance à venir s'y approvisionner.

Ces fontaines s'appellent :

Fontaine de la Vierge
— *St Christophe*
— *St Uhel*

Une description uniforme peut s'appliquer à ces 3 fontaines. Leurs bassins se trouvent dans des bas-fonds, sortes d'excavations rectangulaires situées bien au-dessous du niveau des rues voisines, et où l'on ne parvient qu'en descendant plusieurs marches ou un plan incliné.

C'est dans une auge ouverte que les eaux viennent émerger. D'un débit assez faible elles alimentent par leur trop-plein des lavoirs publics très fréquentés.

Construits au ras du sol ces lavoirs, dont l'eau n'est pas souvent renouvelée, sont à une très petite distance du bassin de la source.

Nous avons vu des blanchisseuses puiser en pleine source, avec leur seau contaminé. Les personnes qui viennent chercher de l'eau pour la boisson ou les besoins du ménage plongent aussi, directement, la carafe ou la cruche dans la source. Il est bon d'ajouter qu'il n'est pas rare de voir ces bas-fonds servir de lieu de dépôt aux ordures ménagères et autres.

On voit combien sont multiples les causes de contamination.

La *fontaine de la Vierge*	a donné	24 cas	11 décès
La *fontaine Saint-Christophe*	—	70 cas	27 décès
La *fontaine Saint-Uhel*	—	15 cas	4 décès

La *fontaine de la Vierge* alimentait les :

Rue du Pont,
Côte d'Alger,
Rue Fontaine de la Vierge.

La rue du Pont a été prise le 28 octobre. — Deux cas suivies de décès ont été signalés ce jour aux Nos 36 et 45.

Cette rue a été frappée aux seuls Nos 31, 33, 44, 41, 35.

Il s'est produit dans ce groupe de maisons huit cas, quatre décès.

		date du 1er cas		
Rue du Pont	N° 36	28 octobre	1 cas	1 décès
	N° 45	28 octobre	1 cas	1 décès
	N° 31	20 novembre	1 cas	
	N° 33	21 novembre	2 cas	1 décès
	N° 44	25 novembre	1 cas	
	N° 41	29 novembre	1 cas	
	N° 35	23 décembre	1 cas	1 décès
			8 cas	4 décès

Nous retrouvons ici le foyer de la Côte d'Alger (voir page atteint aussi le 28 octobre, avec ses 13 cas 6 décès et dont l'épidémie a ainsi doublé raison pour s'expliquer.

Dans la rue de la *Fontaine de la Vierge* contaminée le 14 novembre on a constaté 3 cas et 1 décès.

	date du 1er cas		
N° 8	14 novembre	1 cas	
N° 6	15 novembre	2 cas	1 décès
		3 cas	1 décès

La *fontaine Saint-Christophe* fournissait l'eau aux habitants des 9 rues suivantes que l'on peut classer ainsi :

	date du 1er cas		
Impasse St-Isidore....	3 novembre	4 cas	1 décés
Cour Casmao.........	3 —	9 cas	4 décès
Rue St-Louis.........	7 —	9 cas	2 décès
Cour Boursicot.......	7 —	18 cas	6 décès
Impasse St-Christophe.	10 —	3 cas	1 décès
Ruelle du Rouho.....	13 —	5 cas	3 décès
Rue de l'Amitié.......	22 —	15 cas	9 décès
Rue St-Isidore.......	23 —	5 cas	1 décès
Rue Si-Christophe....	24 —	2 cas	
		70 cas	27 décès

Notons que la Cour Boursicot déjà mentionnée ressortit à la distribution de la *fontaine Saint-Christophe.* Nous ferons remarquer toutefois qu'un puits existait dans la cour, puits dont l'eau servait aux besoins journaliers et à la boisson. Après son comblement, les habitants de la cour Boursicot, dont la plupart prenaient déjà l'eau à la *fontaine Saint-Christophe*, allèrent puiser à cette seule source.

Une des rues les plus frappées, la rue de l'Amitié a eu six maisons atteintes :

Rue de l'Amitié	N° 17	22 novembre	2 cas	2 décès
	N° 7	23 novembre	1 cas	1 décès
	N° 9	23 novembre	5 cas	2 décès
	N° 11	23 novembre	4 cas	1 décès
	N° 13	23 novembre	1 cas	1 décès
	N° 15	25 novembre	2 cas	2 décès
			15 cas	9 décès

Jettons un regard sur les dates indiquant les premiers cas constatés dans les maisons 7, 9, 11, 13.

Ces habitations sont frappées le même jour 23 novembre.

La *fontaine Saint Uhel* alimentait les rues suivantes :

Rue Saint Uhel	13 cas	4 décès
Rue Trefaven	2 cas	
	15 cas	4 décès

Rue Saint-Uhel	N° 13	9 novembre	1 cas	1 décès
	Mon Kerdrel	14 novembre	3 cas	1 décès
	N° 3	22 novembre	2 cas	1 décès
	N° 10	24 novembre	4 cas	1 décès
	N° 17	26 novembre	1 cas	
	N° 2	26 novembre	1 cas	
	N° 14	8 décembre	1 cas	
			13 cas	4 décès

Les trois fontaines ont été fermées par nos soins le 25 novembre. Les résultats ont été les suivants :

Fontaine de la Vierge. — Avant la fermeture 21 cas et 9 décès dans la zone de distribution. Après la fermeture voici ce que l'on peut relever :

Dans la *rue du Pont.* — *Deux* cas se sont produit, l'un le 29 novembre au n° 41 ; mais ajoutons qu'aux n°s 33 et 44, deux malades étaient encore en traitement depuis les 24 et 25 novembre.

Le second cas suivi de décès, signalé le 23 décembre au n° 35, concerne une ménagère âgée de cinquante-neuf ans que ses occupations tenaient éloignée de son domicile.

A la *côte d'Alger* le dernier cas a été signalé le 25 novembre, jour de la fermeture.

Rue Fontaine de la Vierge. — *Un* cas suivi de décès se rap-

portant à un enfant de six ans *dans une maison contaminée.*

Fontaine Saint Christophe. — Avant la fermeture, 50 cas, 23 décès dans la zone de distribution ; après, voici ce que l'on peut relever.

Impasse Saint-Isidore. — On a constaté *un* cas le 27 novembre chez la femme Le B... dont le fils était atteint du 21 novembre.

Cour Cosmao. — *Un* cas chez un ouvrier du port.

Cour Boursicot. — *Trois* cas dont deux dans des familles *antérieurement atteintes*, le troisième sur un journalier.

Rue Saint-Louis. — *Cinq* cas dont *un* décès ; le premier cas signalé le 29 novembre se rapporte à un ouvrier du port. Les quatre suivants 5, 12, et 23 décembre, concernent quatre ménagères, dont trois habitaient la même maison. Elles allaient en journée, et lavaient leur linge à Saint-Christophe.

Rue de l'Amitié. — *Trois* cas dans des *maisons contaminees.*

Impasse Saint-Christophe. — Pas de cas.

Rue Saint-Christophe. — *Un* cas dans *une maison contaminée.*

Rue Saint-Isidore. — *Trois cas* : deux dont un suivi de décès 28-30 novembre, dans une *maison contaminée* (n° 11) ; le troisième concerne une ménagère atteinte le 10 décembre.

Ruelle du Rouho. — *Trois* cas dont *deux dans des maisons contaminées* ; le troisième concerne un journalier travaillant à Lorient.

Fontaine Saint-Uhel. — Avant la fermeture douze cas, trois décès dans la zone de distribution ; après, voici ce que l'on peut relever :

Rue Saint-Uhel. — On a constaté encore *trois* cas *un*

décès. De ces trois cas, deux habitaient dans des *maisons contaminées*. Le dernier cas se rapporte à une menagère ayant visité des malades et lavant le linge à la Fontaine-Saint-Uhel.

Rue Trefaven. — Pas de cas.

En établissant un tableau des cas et décès qui se sont produits autour de ces fontaines avant et après leur fermeture nous obtenons les chiffres suivant :

	AVANT		APRÈS		TOTAL	
	cas	décès	cas	décès	cas	Décès
Fontaine de la Vierge....	21	9	3	2	24	11
Fontaine Saint-Christophe..	50	23	20	4	70	27
Fontaine Saint-Uhel	12	3	3	1	15	4
	83	35	26	7	109	42

On voit donc que la fermeture des fontaines contaminées a exercé une influence bienfaisante des plus marquées :

Il existait encore trop de raisons de contagion cholérique dans ces malheureux quartiers pour espérer mieux que la diminution obtenue.

Dans les villages les sources présentent les mêmes conditions d'insalubrité que les sources-fontaines de Merville et Kerentrech.

Pour ne citer qu'un exemple : Locmiquelic, est alimenté en eau potable par des puits dont nous donnerons plus loin la description, et par deux sources-fontaines d'un faible débit.

Les deux sources situées également dans un bas fond viennent sourdre dans une auge ouverte très-peu élevée. Elles alimentent un lavoir situé, au ras du sol, à une très petite distance.

Les lavoirs sont dans un état de délabrement complet ; les blanchisseuses lavent leur linge dans de grands baquets, puisent leur eau en pleine source, avec un seau souvent d'une propreté douteuse ; puis deversent leur baquet aux abords de la source.

Dans tous les villages bretons les habitants s'approvisionnent à des puits, offrant bien rarement les conditions de salubrité les plus élémentaires.

Ces puits sont remarquables par leur construction défectueuse.

En petit nombre ils appartiennent pour la plupart à des particuliers. La margelle souvent très-dégradée, aux pierres mal cimentées, s'élève à une petite hauteur au dessus du sol.

Rien ne protège les puits contre les souillures extérieures ; point de couverture, d'abri d'aucune sorte ; l'orifice est ouvert d'une façon permanente.

De pompes il n'en existe pas, chaque habitant à son seau et sa corde pour puiser l'eau. Qui peut savoir où ces objets ont traîné ?

Les abords du puits, encombrés de détritus de toute sorte, ordures ménagères et autres parfois, sont transformés en bourbiers par de vastes flaques d'eau. Cette eau croupissante est déversée par les ménagères qui viennent nettoyer leurs ustensiles ou laver leur linge.

Au bourg de Riantec les habitants s'approvisionnent d'eau à deux puits ; — l'un est situé au milieu d'une rue ; — l'autre

dans une cour infecte, entourée d'écuries dont le purin se répand aux abords du puits.

Ce puits particulier, où les habitants viennent puiser par tolérance, est le plus fréquenté.

Un médecin de Lorient nous a affirmé avoir vu en Caudan un vase de nuit rempli de selles riziformes, déposé sur la margelle d'un puits. La ménagère, propriétaire du vase, ne prenait sans doute pas le puits pour fosse d'aisance. Elle avait apporté le vase en ce lieu dans l'intention de le rincer, après avoir répandu les matières aux abords du puits selon toute probabilité.

L'eau sera ensuite allée rejoindre le petit cloaque qui entoure le puits.

Que de vaisselle, ustensiles de ménage et autres n'a-t-on pas dû laisser choir dans ces puits si mal protégés ? On se rend facilement compte de tout ce qu'une pluie abondante doit entraîner dans ces puits particulièrement mauvais. Nous avons du reste, très-souvent remarqué une recrudescence de l'épidémie après des journées de pluie.

Dans beaucoup de villages, les maisons sont bâties sans ordre, s'adossent rarement les unes aux autres, et sont séparées souvent par de petits couloirs qui sont autant de réceptacles d'immondices.

De cabinets d'aisance il n'en existe pas ; c'est sur le fumier que l'on déverse les déjections, et que l'on jette les ordures ménagères, quand on ne les répand pas sur le seuil de la porte, ou s'il existe, dans le ruisseau fangeux qui borde la maison. Les fumiers sont entassés dans les cours ou derrière les maisons, et ces amas d'immondices sont souvent à une très-grande proximité *du puits.*

CHAPITRE III

Origine de l'Epidémie

Le 25 octobre 1892 un décès cholérique se produisait à Merville faubourg de Lorient.

Ce décès inaugurait la série épidémique qui jusqu'à fin décembre devait régner à Lorient et les environs.

Le premier cas officiel a été constaté le 3 octobre 1892 à l'entrée de la ville, rue du Morbihan 1. Il s'est montré chez une femme Hor... âgée de 40 ans débitante de boissons dont les principaux clients sont les portefaix et ouvriers travaillant au port. Cette personne a guéri.

Le second cas s'est montré sur un point fort éloigné du premier. Ce cas suivi de décès a été signalé le 24 octobre chez une femme Dis... née Marie Le Moi... âgée de 43 ans demeurant à la Nouvelle-Ville (Merville) rue Perrault. (24 octobre, décès le 25).

Nous avons fait une enquête minutieuse et nous n'avons pu trouver la raison de ces deux cas. Nous avons cherché vainement à établir la réalité d'une importation cholérique par mer à Lorient, importation qui aurait pu trouver son explication dans les rapports de Lorient, avec le Hâvre, Dunkerque et Boulogne. Le choléra étant constaté au Hâvre dès le 5 juillet par le Dr Courbet.

Sous le nom de *marchandises diverses* il entre dans le le port de Lorient venant de Dunkerque et du Hâvre des déchets de lin et de chanvre.

Ajoutons que la plupart du temps le chanvre vient de Russie avec transbordement au Hâvre.

En faisant le relevé des entrées du port de Lorient pendant le mois de juillet nous voyons qu'il est àrrivé venant de Dunkerque six navires apportant chaque fois un chargement désigné sur le livre du port sous le nom de *Diverses*.

Un seul navire est venu du Hâvre apportant de la farine (17 juillet).

Pendant le mois d'août cinq navires venus de Dunkerque avec le même chargement ; *Diverses*, et un navire venu du Hâvre avec de la farine sont entrés dans le port (15 août.)

Sont arrivés à Lorient : Au mois de septembre un navire du Hâvre avec des *marchandises diverses* (11 septembre) et six navires de Dunkerque dont trois portaient de la houille, et trois des marchandises diverses.

Au mois d'octobre cinq navires de Dunkerque avec *marchandises diverses* et deux navires du Hâvre avec de la farine (13 et 18 octobre.)

A cette époque le choléra est officiellement constaté à Lorient, il était dès lors inutile de poursuivre cette enquête au delà d'octobre.

Sur ces navires de provenance de Dunkerque et du Hâvre il n'a été relevé aucun cas cholérique. Notre enquête reste donc sans données certaines.

La seule raison, qui puisse plaider en faveur de l'hypothèse d'une importation maritime et la rendre vraisemblable,

mais seulement vraisemblable, c'est le grand nombre d'ouvriers du port qui ont été atteints.

Mais on pourra toujours objecter que la catégorie d'individus dont nous parlons, misérables et alcooliques, constitue un terrain favorable au choléra d'où qu'il vienne.

Nous n'avons pu relever non plus d'importations par voie de terre, mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il s'est passé à Lorient, ce qui s'est passé au Hâvre et à Marseille les premiers cas officiels n'ont été les premiers qu'en apparence et non en réalité.

Faisant appel à la mémoire des médecins de la ville nous avons appris de l'un d'eux le Dr Cousin, que vers le 20 juillet, ce praticien avait constaté et soigné deux cas de diarrhée cholériforme assez graves. Ainsi donc le début réel remonte plus loin que ne semblent l'indiquer les rapports officiels. Comme au Hâvre, comme à Marseille ; comme dans la plupart des foyers de l'épidémie, le début officiel à toujours été précédé de cas avérés, mais auxquels on n'est remontés que par l'enquête ultérieure.

On voit assez fréquemment de nombreux cas de choléra, évoluant sous forme de diarrhées d'apparence insignifiante, au cours et au début d'une épidémie grave.

Ces cas peuvent même être observés pendant une durée de temps plus ou mois longue avant la constatation des cas mortels. Ces accidents qui prendront une importance exceptionnelle, qui seront bien remarqués, en temps d'épidémie, passeront inaperçus en temps ordinaire.

Les personnes atteintes de cette diarrhée, en apparence bénigne, y prêtent peu d'attention, ne confient leur maladie

à personne, mais n'en créent pas moins par leurs déjections des foyers d'épidémie.

On comprend facilement combien il est souvent difficile de découvrir la source première de la maladie.

Préciser dans ces conditions la date exacte du début et la provenance du premier cas est chose absolument impossible.

Faut-il voir dans le choléra de Bretagne un choléra révisviscent ? Faut-il penser que des germes antérieurement déposés dans le sol, n'auraient pas été détruits mais que continuant à vivre, auraient pullulé et sous certaines influences encore inconnues, se seraient répandus tout à coup dans les organismes humains sous forme épidémique ?

Faut-il croire enfin que l'épidémie actuelle n'est que le réveil inattendu d'un foyer mal éteint ou que l'on croyait tel ?

Telle n'est pas notre conviction, mais nous dirons avec Montaigne « Que sais-je ».

CHAPITRE IV

Prophylaxie

Transformer l'insalubrité d'une contrée n'est pas l'œuvre d'un jour. C'est le fruit d'améliorations successives dont le temps est l'élément indispensable. Mais si bien souvent il n'est donné à l'Hygiène de ne produire ses effets que par des progrès insensibles, il faut reconnaître qu'il est des circonstances où son action bienfaisante se montre rapide.

Avec le concours de M. le Sous Préfet et M. le Dr Pedrono médecin des épidémies qui ont montré le dévouement le plus absolu en cette circonstance, nous avons pu organiser à Lorient même, et dans les communes de l'arrondissement un service de prophylaxie sinon parfait du moins sérieux.

A Lorient nous avons été secondés par la municipalité qui n'a reculé devant aucune dépense, et par M. le Commissaire Central qui a mis à notre disposition tout son personnel de brigadiers et d'agents qui ont rempli le rôle de désinfecteurs.

Les agents au nombre de 39, ont été divisés en 3 équipes de 6 hommes et 1 brigadier. Une équipe pour Lorient-Ville était dirigée par l'inspecteur de police ; la seconde équipe pour Merville, faubourg de Lorient, était dirigée par un brigadier; la troisième équipe pour Kerentrech était sous les ordres du second brigadier.

Tous les agents de police ont passé à tour de rôle dans les équipes.

Les brigadiers et l'inspecteur de police opéraient eux-mêmes la désinfection. Les vingt premières désinfections ont été faites par le Commissaire Central lui-même.

Tous les hommes des équipes étaient munis d'une blouse et d'un pantalon en toile, passés sur les vêtements ; ainsi que de caoutchoucs pour éviter la souillure des chaussures.

Ces objets en double pour chaque agent, étaient le soir envoyés à l'étuve ponr être désinfectés ! Les agents préposés à la désinfection étaient tenus de se laver les mains et de les passer au sublimé en quittant tout travail.

Chaque équipe possédait un pulvérisatenr Japy contenant la solution de sublimé à 1/1000. La désinfection du logement se faisait au sublimé, elle était complétée par une désinfection à l'acide sulfureux ; enfin les murs étaient reblanchis à la chaux.

La Ville faisait distribuer gratuitement les solutions désinfectantes aux personnes malades. Les linges contaminés étaient envoyés à l'étuve et à un trempeur, utilisé avant l'arriver de l'étuve.

L'étuve fixe, modèle Geneste Herscher installée dans un baraquement construit dans une cour de l'hospice, a commencé à fonctionner le 24 novembre. Les linges et objets de literie étaient transportés à l'étuve dans une voiture close affectée à cet usage.

La désinfection s'opéra très régulièrement et très sérieusement.

L'isolement des cholériques a été obtenu par l'établissement d'une tente Tollet placée dans une cour de l'hospice. Cette tente divisée en deux compartiments, dont l'un était

réservé aux hommes, l'autre aux femmes pouvait contenir 24 lits. Le sol sur lequel elle reposait était recouvert d'un plancher.

Pendant toute la durée de l'épidémie il a été hospitalisé 54 malades. Sur ce nombre 20 ont succombé. Le service médical a été confié à MM. les docteurs Tomeuf et Vaquet.

Afin de permettre une désinfection complète des logements contaminés, la famille du décédé; envoyée d'abord à l'hospice ; baignée. désinfectée, était ensuite logée dans un immeuble approprié qu'avait loué la municipalité.

Pour être en mesure de fournir un abri à toutes les familles atteintes, dont on voulait assainir le logement, la ville de Lorient avait loué en Plœmeur un immeuble, vaste bâtiment en bois servant autrefois de chapelle.

Ce local isolé dans une prairie, fut divisé en 14 petits logements composés d'une pièce de 4 mètres/5 mètres. Un plancher recouvrait le sol et était placé à 0 m. 20 de la terre battue.

Ce bâtiment ne devait contenir aucun cholérique mais des personnes habitant des logements insalubres ; et si l'on était obligé d'y loger momentanément des familles ayant eu des membres malades, ou décédés du choléra, elles ne devaient y être reçues que préalablement désinfectées.

Toute garantie de sécurité était ainsi offerte aux habitants de la commune de Plœmeur. Du reste ce baraquement était construit sur un territoire déjà contaminé.

La veille du jour où ce local devait être occupé la municipalité de Plœmeur prit un arrêté, et refusa de laisser introduire des gens de Lorient dans cet immeuble privé.

L'installation prévue par la municipalité de Lorient n'a donc malheureusement pu être utilisée.

Les rues de Lorient étaient lavées chaque jour avec une forte lance. Un agent répandait du sulfate de cuivre dans les ruisseaux, égoûts, impasses ; — il surveillait l'état des cabinets d'aisance, s'assurant que les tinettes n'étaient remises en place que désinfectées, s'assurant de la propreté des cours particulières, de l'enlèvement des ordures ménagères, et immondices de toute sorte.

Un tonneau rempli d'eau bouillie parcourait les rues de la ville, distribuant gratuitement cette eau aux habitants.

Enfin rappelons que les sources fontaines contaminées furent condamnées à Kerentrech le 25 novembre ; à Merville le 8 décembre.

Leur fermeture amena une rapide amélioration et une décroissance marquée de l'épidémie.

Mentionnons l'arrêté interdisant l'épandage des matières fécales dans tout l'arrondissement ; arrêté que nous fîmes prendre dès notre arrivée à Lorient.

Mesures prises dans les communes voisines contaminées

L'établissement du service de désinfection a été particulièrement difficile. Tout était à créer, à organiser, et surtout à faire accepter. Les difficultés surgissaient à tout instant.

Dans toutes les communes atteintes nous avons fait prendre un arrêté ordonnant l'enlèvement de tous les fumiers ; interdisant de jeter les ordures ménagères et autres sur le seuil de la porte ou dans les ruisseaux ; de laver le linge auprès des sources et des puits.

Nous avons fait nettoyer et désinfecter les abords des maisons, les égouts, ruisseaux etc, etc. Les chemins ont été

réparés, les ornières comblées, et l'écoulement des eaux croupissantes ainsi assuré. Les abords des puits ont été tenus dans un état de propreté constante.

Malgré nos conseils les habitants n'ont pas fait grand usage de l'eau bouillie. Cependant dans certain village (Gâvres) cette eau leur était distribuée gratuitement.

Dans bien des localités frappées par l'épidémie il n'y a ni médecin ni pharmacien. Les habitants sont obligés de faire parfois plusieurs kilomètres pour aller chercher les médicaments.

En Caudan le service médical est fait par les médecins de Lorient.

En Riantec ce sont des médecins de Port-Louis qui visitent presque toute la commune.

Afin de parer à ces grands inconvénients nous avions créé un poste de secours à Locmiquelic où nous trouvions les médicaments les plus urgents. Nous pouvions ainsi faire face aux premières nécessités. De plus les médicaments ont été donnés gratuitement aux malades dans ce village.

En Caudan nous avons dû exercer la médecine. Chaque jour les gendarmes qui étaient pour nous les meilleurs auxiliaires faisaient une tournée dans tous les petits villages, recueillaient les noms des personnes malades, et nous partions aussitôt, pour établir le diagnostic, et instituer le traitement; si le médecin de Lorient n'était pas appelé. Tous les malades ont été vus ainsi, soit par nous, soit par les médecins de Lorient.

A Port-Louis, à Hennebont nous avons pu obtenir un local pour l'isolement des malades.

A Port-Louis, deux petites salles de l'hospice ont été

affectées aux cholériques. Le service a été confié au Dr Guilmard.

Il a été hospitalisé 22 malades ; le chiffre des décès s'est élevé à 4.

A Hennebont l'hôpital ne pouvant affecter une salle à l'isolement des malades, la municipalité a fait construire au Bois du Duc, à une distance assez grande de toute habitation, un petit pavillon en bois composé de 2 pièces pouvant contenir 14 malades.

Depuis le commencement de l'épidémie 3 cholériques ont été hospitalisés dans l'ambulance provisoire. On n'a eu à enregistrer qu'un seul décès.

Dans toutes les communes nous avons mis gratuitement, à la disposition des habitants, des solutions désinfectantes. Deux seules substances ont été employées ; le sulfate de cuivre et le sublimé.

Le sulfate de cuivre servait à la désinfection des déjections, des matières fécales, des fumiers, des égoûts, des cours, des rues, ruelles et ruisseaux.

La solution était toujours à 50/1000.

Afin d'éviter tout embarras à la famille, pour la préparation de la solution, nous avions fait disposer un grand baquet pouvant contenir un hectolitre.

Ce baquet était rempli constamment de la solution préparée par nous. Il était placé chez le maire et les habitants n'avaient qu'à puiser le liquide et à s'en servir suivant nos instructions.

Ajoutons qu'avant notre arrivée à Hennebont, on se servait de sulfate de fer — de chlorure de chaux — de cresyl. Toutes ces substances employées n'ont plus été renouvelées. On s'est servi exclusivement de sulfate de cuivre.

La seconde substance désinfectante employée était la solution de sublimé à 1/1000. Cette solution était destinée exclusivement à la désinfection des logements et de la lingerie.

Toutes les communes avaient à leur disposition des pulvérisateurs Japy.

Nous avons formé dans chaque commune une petite équipe de désinfection, composée de 3 hommes ; l'un d'eux désinfectait ; les deux autres charriaient le linge à l'étuve ; déplaçaient les meubles ou manœuvraient l'appareil.

La désinfection au pulvérisateur s'effectuait très-régulièrement et suivant les instructions du Comité d'Hygiène. Le sol qui était la terre battue, était arrosé et même inondé de sublimé.

Quand le pulvérisateur manquait, — mais cela rarement — les murs et les meubles étaient lavés avec une éponge bien imbibée de la solution sublimé.

Nous préparions nous mêmes, des paquets de sublimé, qui étaient remis au chef de l'équipe quand il allait désinfecter un logement.

Nous avons veillé à ce que les hommes chargés de la désinfection prennent toujours les précautions nécessaires Nous n'avons jamais eu un seul accident cholérique.

Dans certains villages où l'étuve ne pouvait être transportée, soit qu'elle fonctionnât ailleurs, soit en raison du mauvais état des routes ; nous faisions alors placer les linges souillés bien arrosés de sublimé dans des caisses ou paniers fermés, et à l'aide de charrettes on les transportait à l'étuve. Les charrettes utilisées ne repartaient que bien désinfectées au sublimé.

Quand cela n'était pas possible, nous faisions disposer un

tonneau rempli de solution sublimé à 1/1000 et tous les linges y étaient plongés et laissés deux heures, puis bouillis une heure. Un gendarme restait toujours présent et assurait l'exécution de nos ordres. Dans quelques villages où nous ne pouvions nous rendre chaque jour, les maires chargés de veiller à la désinfection, ne laissaient enlever le linge qu'après une immersion de 12 et même 24 heures dans le sublimé.

Nous n'avons jamais critiqué cet excès de zéle.

A Hennebont les linges arrosés de sublimé et enfermés dans une caisse spéciale étaient transportés à un lavoir Rue Saint-Caradec, lavoir fermé dont la clef était confiée au garde-champêtre et où ne se lavaient que les linges des cholériques.

Deux étuves mobiles avaient été mises à notre disposition : l'une celle du 11e Corps d'armée était dirigée par un caporal mécanicien aidé d'un infirmier. Nous l'avons installée en Riantec, à Locmiquelic, le 26 novembre. Elle fonctionna toute la journée. Elle a désinfecté les linges et la literie de Port-Louis, Gavres, Riantec, Kerner et des petits villages atteints de la commune de Riantec. Ajoutons que plus tard quand le choléra s'éteignit à Locmiquetic elle fut transportée à Port-Louis où elle fonctionna jusqu'à la fin de l'épidémie.

La seconde étuve envoyée par le Ministère de l'Intérieur fut installée en Caudan le 3 décembre. Elle était dirigée par un quartier-maître mécanicien de la marine.

Ces deux étuves nous ont rendu de grands services. Il faut cependant dire que leur déplacement n'était pas très-facile et faisait perdre beaucoup de temps. La dissémination des cas dans les petits villages de Caudan, et leur petit nombre dans chaque village ne rendait pas très pratique l'emploi de l'étuve. Aussi pour obtenir une désinfection rapide,

dès qu'un cas où un décès était signalé, nous avions recours au procédé d'immersion des linges dans le sublimé ; et nous pouvions ainsi parer à la perte de temps provenant du déplacement de l'étuve.

Et puis nous n'avions parfois qu'un cas ou deux dans un village, nous ne pouvions faire voyager l'étuve pour une étuvée seule.

Aussi notre ligne de conduite a-t-elle été la suivante. Nous avons toujours installé l'étuve en un point central, dans un village contaminé, et nous faisions transporter la literie et les linges des autres villages à l'étuve.

Si le village ou hameau contaminé, était trop éloigné et surtout si les cas étaient peu nombreux nous pratiquions la désinfection au sublimé. Ajoutons toutefois que presque toujours quand l'étuve était libre nous la faisions transporter là où une première désinfection au sublimé avait été faite et tout le linge de la maison contaminé ou non passait à l'étuve.

En cas de décès voici comment nous procédions : La mise en bière et l'inhumation d'urgence étaient ordonnées ; à peine le corps était-il sorti que l'équipe des désinfecteurs s'emparait de la maison ; désinfectait au sublimé avec le pulvérisateur tout le logement, charriait le linge à l'étuve ; brûlait les paillasses que nous remplacions immédiatement et nettoyait très-sérieusement le local et les abords de la maison. La présence d'un gendarme était indispensable. La famille au retour du cimetière pouvait ainsi donner son repas aux parents et amis, venus pour l'enterrement. Il était difficile de contrarier cette fâcheuse habitude populaire répandue en Bretagne, mais nos mesures en atténuaient le danger.

La désinfection par l'acide sulfureux ne nous a pas paru

d'une pratique facile. Et d'abord on ne pouvait dans beaucoup de villages trouver un local pour abriter la famille. De plus faire héberger par des parents et amis, des personnes peut être contaminées, dont il était impossible d'obtenir la désinfection, paraissait hazardeux. Enfin la manière dont s'opérait la désinfection par le soufre laissait trop à désirer pour continuer à l'employer. Dans ces maisons mal closes, l'obturation des portes, fenêtres, cheminées devenait une opération minutieuse et difficile. Le mauvais vouloir des habitants refusant d'abandonner la chambre ; jetant, au ruisseau le soufre enflammé dès que le gendarme était parti, augmentait encore les difficultés.

Nous sommes parvenus aux résultats suivants :

Lavage et désinfection des mains des personnes visitant ou soignant les malades.

Isolement relatif du malade, le faire coucher seul.

Désinfection des déjections, matières fécales et leur enfouissement dans un trou éloigné du puits.

Désinfection des linges et de la literie, mise à part et envoyée après bien des hésitations à l'étuve.

Ces résultats sont bien petits nous l'avouons mais il faut remarquer qu'il y avait à faire pour ainsi dire toute une éducation dans cette population pauvre et misérable, éducation encore très-incomplète dans des milieux plus élevés.

L'eficacité des moyens prophylactiques reconnus, et les mesures prises pour expliquer la persistance de l'épidémie, il faut tenir compte de la frayeur irraisonnée qu'inspire l'hôpital, de la négligence souvent intéressée du paysan breton ne faisant appeler un médecin que lorsque tout espoir de guérison est perdu. Bien souvent nous n'étions avisés que

des décès, et informés des cas nouveaux par les recherches de la police.

La prophylaxie était donc forcément impuissante.

La perfection n'est pas le lot des institutions humaines ; et bien que l'on puisse en maintes circonstances faire ressortir l'insuffisance des mesures prises, cependant il serait à désirer que les municipalités ne laissent pas tomber en désuétude les mesures de propreté dirigées provisoirement contre le choléra et que l'on ne perde insensiblement une partie des avantages qu'on n'a obtenus qu'avec peine.

Il est à souhaiter enfin que le public se familiarise avec les pratiques de désinfection, finisse par en comprendre les grands avantages et ne les regarde plus comme des mesures vexatoires.

CONCLUSIONS

1° L'épidémie cholérique qui a sévi en Bretagne à la fin de l'année 1892 a eu pour principal foyer Lorient et ses faubourgs (Merville ; Kerentrech).

2° Bien que difficile à établir son origine extérieure parait très vraisemblable.

3° Le choléra qui a rayonné de Lorient, s'est propagé dans les localités suburbaines par importation humaine.

4° La transmisibilité très facile de cette maladie a pris, encore dans cette épidémie, toute l'évidence d'une démonstration.

5° Le choléra s'est transmis surtout par contact direct ou médiat. — Les souillures cholériques ont été les agents de transmission de la maladie.

Les locaux, meubles, literie, linges, vêtements, effets, objets contaminés ont été autant de moyens de propagation.

6° L'eau a joué comme véhicule des germes un rôle certain à Lorient, moins manifeste dans les petites localités.

7° Plusieurs causes ont paru favoriser l'extension de l'épidémie :

Absence complète de précautions.

Absence d'isolement des malades couchant dans le même lit que des personnes saines.

Défaut absolue d'hygiène dans des logements insalubres et très sales.

Visites journalières faites aux malades par les parents et amis.

8° Les mesures prophylactiques basées sur la transmissibilité très facile des germes par les déjections cholériques ; — basées sur le transport par l'eau de boisson de ces germes, ont été rapidement suivies de succès, et ont eu une influence capitale sur la marche et la propagation du choléra en Bretagne.

Vu : le Doyen,
BROUARDEL.

Vu le président de thèse,
BROUARDEL.

Vu et permis d'imprimer,
Le Vice-recteur de l'Académie de Paris
GRÉARD.

Orléans. — Imp. G. MORAND, 47, rue Bannier.